

Charenton *magazine*

N° 193 - SEPTEMBRE 2014



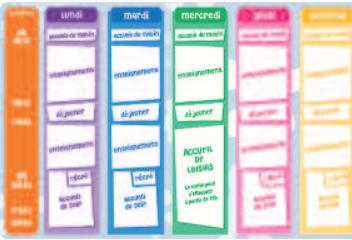
Une rentrée bien rythmée !

Un été bien chargé en activités



4

9



La rentrée marquée par la réforme des rythmes scolaires

L'actualité de nos clubs sportifs et de nos nouveaux commerçants

12



Le Forum des associations
Découvrez le programme en pages centrales

SOMMAIRE

Septembre 2014 N° 193

30

Bloc-notes

14

Opérations de l'été, nouveautés de la rentrée, retrouvez tous les chantiers...

23

Les actualités et l'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

Charenton magazine N° 193 - Septembre 2014

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Rédactrice : Marion Fuzon

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : Denis Bansard - Céline Lormier

Photos : Fotolia - M. Fuzon - I. Stéfan

Mise en page : C. Doumbé - Impression : ETC. INN - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Chers Charentonnais,

La rentrée sera cette année un peu particulière puisque toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville sont placées sous le signe des nouveaux rythmes scolaires.

Avec la demi-journée supplémentaire du mercredi matin, c'est une toute nouvelle organisation que les enseignants et les parents vont devoir progressivement adopter. Pour les associations, les nouveaux rythmes bouleversent leurs créneaux habituels. Pour les enfants aussi, les habitudes changent. Contraints d'appliquer cette réforme, nous espérons que les élèves s'y retrouveront car c'est bien là l'essentiel !

Pour sa part, la Ville a, durant l'été, effectué tous les travaux nécessaires dans les établissements scolaires, les crèches mais aussi sur la voirie communale, quitte à différer les congés de certains de nos collaborateurs.

Des nouvelles habitudes aussi pour les automobilistes : certaines rues sont placées en sens unique, soit pour des soucis de sécurité, soit pour décourager une circulation de transit. Nous évaluerons ensemble, au bout de quelques mois, le bien-fondé de ces mesures avant de les pérenniser.

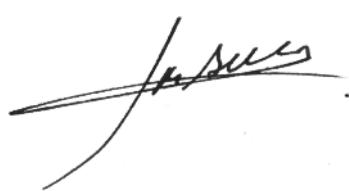
Plusieurs rendez-vous ponctueront ce mois de septembre avec pour commencer le Forum des associations. Toujours très attendu, le Forum sera l'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif charentonnais et de s'inscrire aux multiples activités proposées.

Nous vous attendons nombreux également pour les journées du patrimoine avec la thématique de la 1^{ère} guerre mondiale en cette année de centenaire. Nous accueillerons aussi avec plaisir les nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer à Charenton, une occasion d'en savoir plus sur notre commune.

N'oubliez pas non plus la saison théâtrale qui s'annonce passionnante avec une alternance de têtes d'affiches et de jeunes talents.

Comme vous le voyez, voilà une rentrée riche, dynamique, où personne n'est oublié.

Bien sincèrement.



Le Maire,
Jean-Marie Brétillon

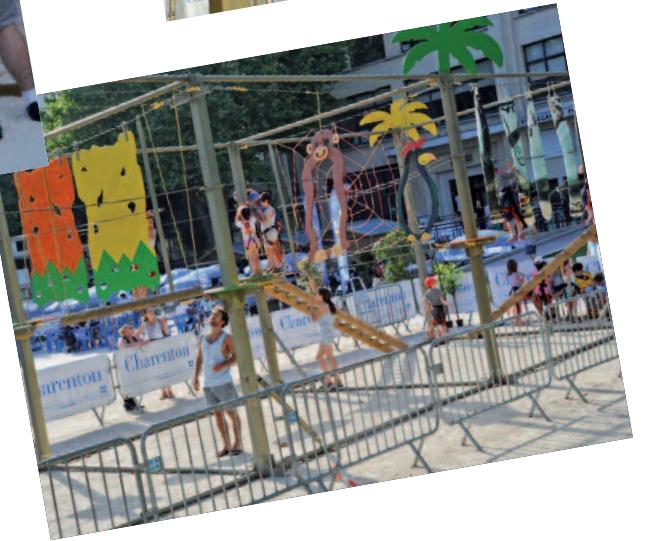
Votre Maire, **Jean-Marie Brétillon**
Conseiller général du Val-de-Marne

TOUS AU CLUB

Détonant cocktail d'activités pour petits et grands

Du 11 juillet au 3 août dernier, les Charentonnais ont pu s'amuser et passer d'agréables moments en famille et entre amis sur la place Aristide Briand. Tout était prévu pour se détendre avec de nombreuses animations estivales : trampolines géants, jeux de sables, parcours accrobranches et transats. Tous au Club est un rendez-vous qui remporte chaque année un franc succès et qui réunit toutes les générations, dans la plus grande convivialité ! ■





ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

DIFFUSIONS DU MONDIAL

Tous unis autour de la passion du ballon rond

Cet été, actualité sportive oblige, le service municipal Jeunesse a "poussé les murs" pour organiser des retransmissions des matches de la Coupe du monde. Autour des écrans géants, petits et grands supporters ont vibré pour leurs équipes préférées. L'espace Jeunesse était, tout le mois de juillet, décoré à la hauteur de cet événement incontournable, avec de nombreux drapeaux et des décorations réalisées par les jeunes. Le service avait, pour l'occasion, décliné des animations pour les 11/17 ans autour du fameux ballon rond. ■



BONNES AFFAIRES

1^{er} vide-grenier pour l'Amicale Bobillot-Sellier

Le 22 juin dernier a eu lieu pour la 1^{ère} fois un grand vide-grenier dans une cour de la résidence Bobillot, sur les marches du vieil escalier des jardins de Conflans et devant les ateliers d'artistes du square Sellier.

C'est l'Amicale Bobillot-Sellier qui est à l'origine de cette initiative qui a réuni de nombreux badauds, à la recherche d'accessoires et de jeux à petits prix ! Au vu de ce premier succès, l'Amicale et sa présidente, Nicole Faihy, espèrent proposer une nouvelle édition de ce vide-grenier l'année prochaine. ■

VIDÉOPROTECTION

Le Centre de Supervision Urbain officiellement inauguré

Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, Christian Cambon, Sénateur Maire de Saint-Maurice, et Pascal Turano, Maire adjoint chargé de la sécurité, ont inauguré le 30 juin dernier le Centre de Supervision Urbain, dans les locaux de la Police municipale à Bercy. Dorénavant, les images de 36 caméras de vidéosurveillance disposées dans toute la ville s'affichent sur un mur d'écrans.

A la pointe de la technologie, ce nouvel outil permet au personnel assermenté de visionner avec précision les différents sites stratégiques de la ville. Outre l'engagement financier de la Ville, son installation a été rendue possible, notamment, grâce à l'enveloppe parlementaire du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, mais aussi grâce au Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance. ■



RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Nos seniors fêtent l'été

Depuis plus de 10 ans, ce rendez-vous a pris des allures d'institution au point qu'il est devenu impensable pour les résidants de la RPA Jeanne d'Albret, leurs familles et les "habitues" de la structure de débuter la période estivale sans cette fête de l'été.

Le 21 juin dernier, ce sont ainsi 78 convives qui se sont retrouvés dans la grande salle de restauration décorée avec goûts par toute l'équipe de la résidence. Au programme ce jour-là : déjeuner raffiné préparé par un traiteur suivi d'une animation musicale et dansante. Petits enfants, enfants et seniors s'en sont ainsi donné à cœur joie sur la piste de danse oubliant, le temps d'un zouk ou d'une chanson disco, les tracas de la vie quotidienne. Ce moment, également organisé en début d'année à l'occasion de la galette des rois, est important pour tous les participants. Il favorise les échanges entre les générations, entre les familles et l'équipe de la structure et est un maillon prépondérant dans la grande chaîne des activités conviviales proposées aux résidants pour vaincre la solitude. ■



OFFICIEL

Commémoration de la Libération

Le 25 août dernier, le monde combattant de Charenton et de Saint-Maurice a célébré aux côtés d'élus et d'habitants la Libération de nos deux communes.

Rassemblés pour l'occasion devant le Monument aux Morts mauricien, les participants ont tenu à commémorer ce moment hautement symbolique ainsi que la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que ce jour tant attendu, il y a 70 ans, arrive enfin. ■

CONTES D'ÉTÉ

La poésie plus forte que la pluie

Pour la 6^e année consécutive, les médiathèques de Charenton ont organisé le festival des contes d'été. Destiné à tous les enfants âgés de quelques mois seulement à 6 ans, ce rendez-vous est devenu l'occasion, pour les tout-petits comme pour leurs parents, non seulement de profiter de lectures allégoriques et poétiques proposées par des compagnies professionnelles mais aussi de faire sortir la lecture des murs des médiathèques pour aller s'intaller dans les squares de la ville. Cette année, le festival n'a pas débuté sous les meilleurs auspices météorologiques mais qu'importe, la magie de la lecture et des mises en scène ont su opérer auprès des jeunes participants. ■



UNE VILLE POUR DEMAIN

LOISIRS

Un été tout entier pour s'amuser

Les petits charentonnais s'en sont donné à cœur joie pendant les vacances : partout dans les accueils de loisirs de la ville, ils ont dessiné, joué et inventé ! Chaque jour, des journées vitaminées les attendaient, avec des ateliers créatifs, des sorties et surtout de grands jeux collectifs. Dans chaque centre, c'était comme embarquer pour un grand voyage : certains avaient imaginé s'immerger à la découverte des espèces sous-marines, quand d'autres déclinaient avec humour et pédagogie le thème de la ferme et de la basse-cour... D'autres encore sont partis en séjours et mini-séjours comme à Fécamp ou à Louviers, par exemple. Tous ont pris plaisir à se retrouver pour des activités variées et toujours distrayantes et l'été s'est égrené avec beaucoup de fantaisie !



LYCÉE ROBERT SCHUMAN

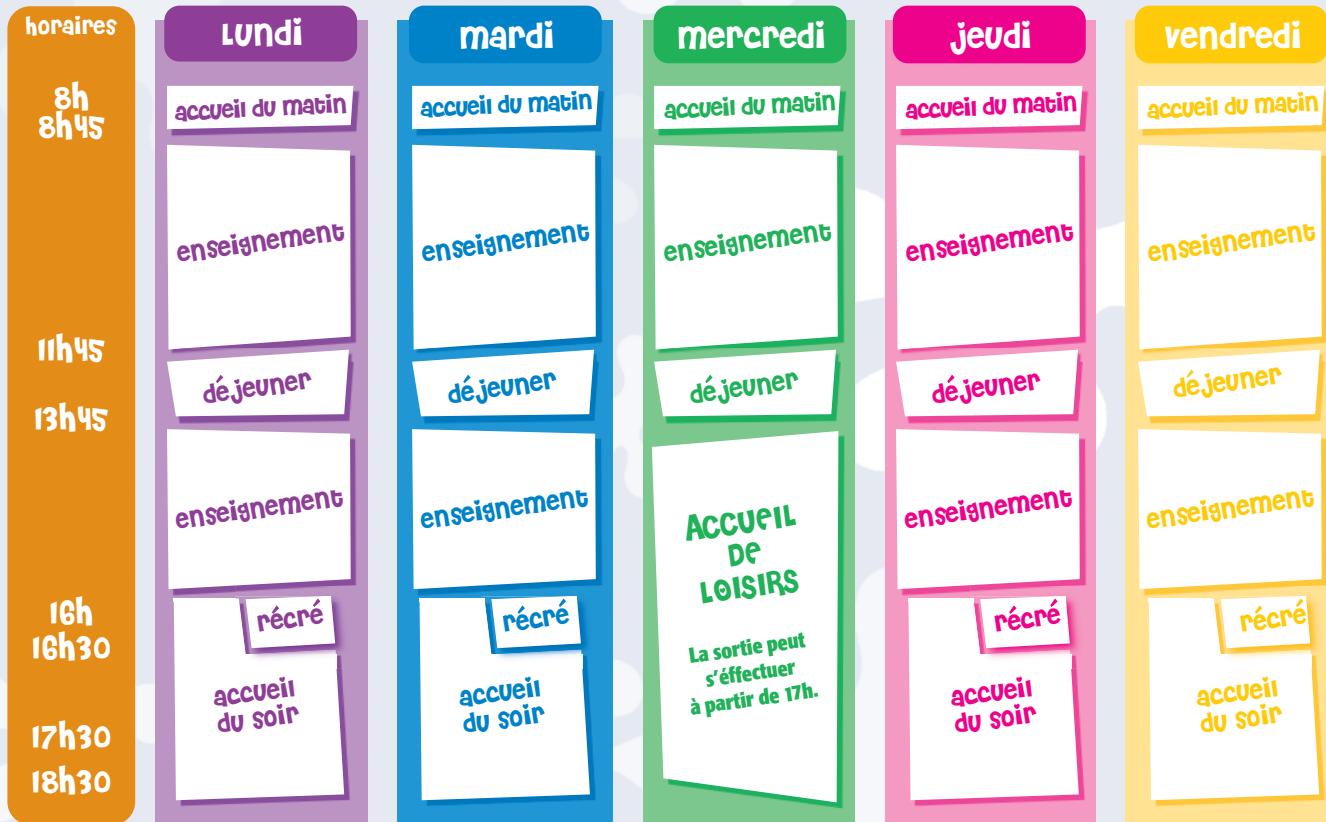
Bravo aux bacheliers !

Avec une moyenne de 94,7% de réussite dans la filière générale, de 90% dans la voie technologique et de 94,6% pour les bacs professionnels, on peut dire que la moisson 2014 a été bonne pour les élèves du lycée charentonnais. ■

Les résultats dans le détail :

- Série L : 100 % de réussite dont 2 mentions B et 2 AB
- Série ES : 87,5 % de réussite dont 2 mentions B et 6 AB
- Série S : 96 % de réussite dont 3 mentions TB, 10 mentions B et 19 AB
- Série STMG spécialité "Finances" : 75 % dont 1 mention B et 5 AB
- Série STMG spécialité "Mercatique" : 92 % dont 1 mention TB
3 mentions B et 4 AB
- Bac professionnel "ARCU" : 88,2 %
- Bac professionnel "Commerce" : 95,2 %

Nouvelle organisation de la semaine scolaire



Les nouveaux rythmes scolaires, comment ça marche ?

En ce mois de septembre, c'est une nouvelle organisation qui attend les enfants et leurs familles. Scolarisés en maternelle ou en élémentaire, ils ont cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée ainsi que le mercredi matin.

Quelles sont les heures d'entrée à l'école ?

Le matin : les enfants peuvent arriver entre 8h et 8h45. Ce temps d'accueil, encadré par les animateurs et enseignants, permet aux enfants de se préparer à la classe dans une atmosphère de détente. Cet accueil est gratuit. **L'après-midi :** accueil à 13h35.

Quelles sont les heures de sortie ?

Après la matinée de cours, la sortie des classes se fait à 11h45 pour les élèves qui ne déjeunent pas à l'école. **L'après-midi, elle a lieu à 16h.** Toutefois, pour les familles qui sont dans l'impossibilité de venir chercher leur enfant à ces nouveaux horaires, **une récréation surveillée** par les animateurs de la ville est mise en place, dans chaque école, **de 16h à 16h30.** Cette prestation est **gratuite**.

Pour les enfants fréquentant **l'accueil du soir en maternelle**, la sortie peut s'effectuer à partir de 17h.

Pour les enfants d'**élémentaire** fréquentant les études et / ou les activités du soir du mardi et du vendredi, la sortie peut s'effectuer à partir de 17h30.

De 17h30 à 18h30, un accueil périscolaire est proposé chaque soir aux élèves avec la possibilité pour les parents de venir chercher l'enfant à tout moment.

Qu'est-ce que l'accueil du soir ?

L'accueil du soir de 16h à 18h30 regroupe l'organisation mise en place :

- **pour les enfants de maternelle**, l'équipe d'animation propose diverses activités ludiques, après un temps de goûter
- **pour les élèves d'élémentaire**, il concerne les études, les activités du soir (mardi et vendredi) et l'accueil périscolaire de 17h30 à 18h30.

Les activités du soir sont facturées aux familles selon leur quotient familial, tandis que l'accueil périscolaire en élémentaire ne donne pas lieu à une facturation supplémentaire.

Comment vont se dérouler les activités du soir ?

Ces activités sont proposées aux élèves du CP au CM2 **une fois par semaine le mardi ou le vendredi de 16h à 17h30.** L'objectif est d'offrir un temps ludique et convivial. Une large palette d'animations sportives, culturelles ou artistiques est proposée aux enfants en partenariat avec des associations locales et les équipes d'animation de la ville.

Pour répondre à la demande des familles, une nouvelle organisation est mise en place cette année : les enfants choisiront les 3 activités qu'ils voudront pratiquer au cours de l'année scolaire après avoir assisté à une présentation des animations au sein de leur école.

Comment s'y inscrire ?

Dès la rentrée, vous recevrez par l'intermédiaire de l'enseignant une enveloppe contenant différents documents à compléter dont un **bulletin de**

pré-inscription à retourner à l'école avant le **11 septembre**.

L'inscription n'est définitive qu'après le règlement de la facture éditée pour l'année.

Quand les activités commencent-elles ?

Le début est fixé au **mardi 30 septembre et vendredi 3 octobre**.

Le mercredi midi, il y a bien restauration scolaire ?

Après la fin de la classe à 11h45, les élèves qui ne peuvent pas rentrer à la maison, ont la possibilité :

- soit de déjeuner à l'école et de partir entre 13h et 13h15
- soit de rester à l'accueil de loisirs de l'après-midi et donc obligatoirement de déjeuner sur place.

Et le mercredi après-midi, comment se déroule l'accueil de loisirs ?

Dès la fin des cours à 11h45, l'enfant est pris en charge par l'équipe d'animation pour prendre son repas. Concernant le cas particulier de l'école élémentaire Desnos qui ne dispose pas d'accueil de loisirs, le repas est pris à l'école avant transfert à celui de Valmy élémentaire assuré par les animateurs encadrants.

Les activités commencent dès 13h15 pour les plus grands, tandis que les petits effectuent un temps de repos bien mérité après la matinée de classe.

Un goûter est servi aux enfants vers 16h. **Les départs s'effectuent à partir de 17h jusqu'à 18h30.**

Renseignements auprès du service Enfance au 01.46.76.47.80.



Le Centre Communal d'Action Sociale a souhaité remplacer la prime de rentrée scolaire en mettant en place une **aide à la scolarité spécifique et personnalisée**.

Cette prestation financière, destinée aux familles assumant la charge d'un ou plusieurs **enfants scolarisés et âgés de 6 à 21 ans**, a pour vocation de couvrir une partie des besoins à la réalisation de projets éducatifs tels que l'aide à la scolarité (achat de matériel, soutien scolaire, stage de remise à niveau...), le financement pour un séjour à l'étranger dans le cadre des études, les séjours scolaires, le BAFA,....

La prestation financière, accordée pour l'année sur

AIDE FINANCIÈRE

La "prime de rentrée scolaire" remplacée par "l'aide au projet éducatif"

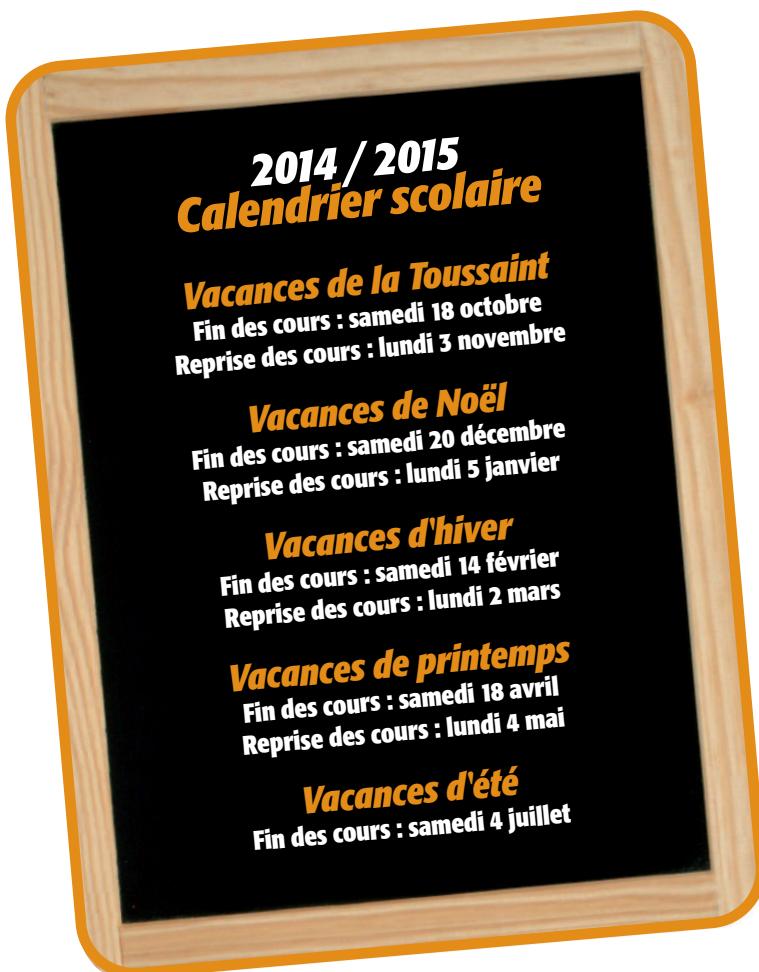
décision du CCAS, sera **déterminée en fonction de toutes les ressources de la famille** (salaire, ASSEDIC, RSA, pension alimentaire, prime à l'emploi, aides de la CAF, bourse d'études, aides d'autres partenaires comme le Conseil général, les comités d'entreprise...) **et de la prise en compte d'un barème de plafonds de ressources selon le nombre d'enfants à charge**. Le montant de cette aide, au-delà de 500 €, ne pourra pas excéder 80% du montant du projet et sera **versée directement au prestataire concerné par le projet**.

Pour y prétendre, les familles devront résider sur la commune depuis 1 an et **déposer leur demande (sur rendez-vous pris au préalable au 01.45.18.36.23)** en amont du lancement du projet. Le dossier de demande, retiré auprès de la Direction Financière

des Services Sociaux et de la Petite Enfance ou via le site www.charenton.fr, devra comprendre :

- un courrier de la famille motivant le projet
- un questionnaire à remplir par la famille
- une liste des pièces à fournir concernant : la situation familiale, la situation scolaire de l'enfant, les justificatifs relatifs aux ressources et à la charge de la famille
- le devis ou la facture concernant le projet
- les bulletins scolaires (à fournir selon le projet éducatif). ■

Renseignements : Direction Financière des Services Sociaux et de la Petite Enfance située au Centre Communal d'Action Sociale
21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.23.



SOS RENTRÉE

Un dispositif pour retrouver le chemin de la scolarité



Au moment de la rentrée, certains jeunes se retrouvent parfois en situation très délicate, sans affectation scolaire. Ces collégiens, lycéens ou étudiants peuvent cependant faire appel à SOS Rentrée, un dispositif créé en 1988 par le Conseil général du Val-de-Marne. Depuis plus de vingt ans, cette initiative départementale a pour objectif d'agir sur l'égalité d'accès aux droits à l'éducation et de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation. C'est un outil mis à la disposition des jeunes et de leur famille pour favoriser la réussite de tous. Le Point Information Jeunesse se propose donc de faire le relais avec SOS Rentrée, pour que les jeunes charentonnais qui se trouveraient sans affectation puissent bénéficier de cet accompagnement et de cette aide. ■

Renseignements au Point Information Jeunesse
Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 ou 01.46.76.44.48



OLYMPIADES

Un après-midi placé sous le signe du sport

Le Conseil municipal des Jeunes avait organisé, pour la 2^e fois, une grande manifestation fin juin sur la piste Diagana. Il s'agissait de réunir les collégiens autour d'épreuves diverses : javelot, saut en hauteur, course à pied... Sous un grand soleil, une trentaine de jeunes est venue participer dans la bonne humeur à ces épreuves. Le service municipal Jeunesse avait préparé avec eux cette rencontre sportive, portant haut les valeurs de respect, de partage et de plaisir. Les jeunes élus avaient, pour l'occasion, été aidés par les bénévoles de l'Azur Olympique, entraîneurs aguerris à ce genre d'exercice. Au terme de cette journée festive, les collégiens se sont vu remettre des récompenses par Benoît Gailhac, Maire adjoint chargé des sports et Clotilde Certin, Conseillère municipale déléguée chargée de la Jeunesse. ■

CMJ

Ambiance brésilienne au bal des collégiens

Un esprit de fête s'est emparé de l'espace Jeunesse le 28 juin dernier. Sous l'impulsion de la commission solidarité du Conseil municipal des Jeunes, un grand bal des collégiens a été organisé aux couleurs de la Coupe du monde. Pour danser et célébrer ensemble la fin de l'année scolaire, les jeunes avaient revêtu leurs plus belles tenues. En première partie de soirée, le groupe de l'atelier chant du service municipal Jeunesse s'est produit sur scène, avant de faire place au bal. Jeux de lumières, rythmes endiablés, tombola, buffet, accessoires fluorescents : tout était réuni pour la fête !

L'intégralité des bénéfices de cette soirée a été reversée à l'association Au Petit Plus : c'était en effet le souhait des jeunes que de donner un sens solidaire et citoyen à leur projet. ■



NOUVEAU

Mise en place de la carte à points

En septembre, l'organisation des inscriptions aux activités de loisirs change au service municipal Jeunesse. En effet, en vue de faciliter les démarches pour les familles, **une carte à points fait son apparition pour les activités de loisirs nécessitant une participation financière** (vacances et mercredis). Ainsi, cette carte comporte 40 points (soit, selon le quotient familial, entre 13,20 € et 46 €). Elle permet au jeune de s'inscrire à une sortie ou une animation. A titre d'exemple, une journée dans un parc d'attraction vaut 9 points, une entrée au parc zoologique 6 points et une activité piscine 1 point.

Peu avant que le jeune ait utilisé la totalité de ses points, le parent reçoit une alerte, il est alors temps de renouveler la carte. C'est le parent ou le représentant légal qui procède à l'acquisition de cette carte.

Renseignements au 01.46.76.44.54 ■

INSCRIPTIONS BAFA

Dès 17 ans, formez-vous aux métiers de l'animation !

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, appelé plus communément BAFA, est un diplôme d'Etat non professionnel. Il permet d'encadrer des enfants et adolescents mineurs pendant leurs loisirs et leurs vacances. Le cursus de formation comprend trois phases, la session de formation générale, un stage pratique et une session d'approfondissement.

Le Point Information Jeunesse propose prochainement deux sessions. La formation générale (290 €) se déroulera lors des vacances de la Toussaint et la session d'approfondissement (250 €) lors des vacances de Noël. Des aides complémentaires sont possibles, il conviendra de se renseigner auprès du PIJ.

Inscriptions au Point Information Jeunesse
Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 ou 01.46.76.44.48 ■



ATHLÉTISME

On peut progresser à tout âge !

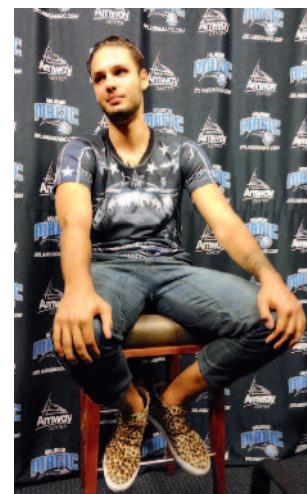
Vive et pétillante, Geneviève Jourdin fait partie de l'Azur Olympique depuis 5 ans. On pourrait même dire qu'elle n'y adhère "que" depuis 5 ans, car en très peu de temps, elle a su développer des compétences et réaliser de (très) belles performances. Quand, en 2009, des collègues lui proposent de participer à un marathon-relais à Toulouse, elle décide de se lancer dans l'aventure avec sérieux. C'est le déclic pour elle, elle s'inscrit à ce moment à l'Azur. Aujourd'hui catégories vétéran 3 (entre 59 et 69 ans) elle apprécie la course de longue distance, si bien qu'elle semble enchaîner les entraînements et les courses avec beaucoup de plaisir. Elle a déjà couru les marathons de Vienne, New-York, Boston, Rome et Pise. Son meilleur temps jusqu'ici ? 3h23 à Pise : une sorte de marathon-tourisme, comme elle aime à le dire dans un sourire. Quand cela est possible, sa famille

l'accompagne pour l'encourager. Au sein de l'Azur Olympique, elle n'a pas seulement trouvé des conseils, mais aussi une émulation, une franche amitié et beaucoup de convivialité. *"Ce qui fait que même les jours de pluie, on ne se pose pas la question : on sait que les autres seront là pour l'entraînement"*. Avec un mélange d'humilité et de détermination, Geneviève prépare maintenant d'autres rendez-vous sportifs, dont le marathon de Metz, qui se déroulera en octobre prochain. Elle résume son parcours personnel ainsi : *"j'ai appris qu'on pouvait progresser à tout âge ; on n'est jamais trop vieux!"*. Le club charentonnais est décidément un vivier pour les sportifs de tous les niveaux et de tous les âges : un autre de ses membres, Mickaël Salomon, vient d'ailleurs récemment de remporter le titre de Champion de France en Nationale 2 avec un saut de 2m21 ! ■

BASKET

Un nouveau maillot pour Evan Fournier

Depuis plusieurs années, Charenton Magazine vous donne régulièrement des nouvelles de notre basketteur Charentonnais, Evan Fournier, qui a pris son envol en NBA. Depuis le 26 juin, sa carrière a pris un nouveau tournant puisque après deux années passées dans le Colorado, **Evan a été transféré des Denver Nuggets aux Orlando Magic** dans le cadre d'un échange avec Arron Afflalo. Le club floridien qui cherche à concurrencer son rival Miami souhaitait retrouver un peu d'accent français, espérant avoir avec Evan le même succès qu'avec Mickaël Pietrus qui l'avait emmené en finale NBA en 2009. Dès son arrivée en Floride, Evan a confié son impatience de débuter la saison dans un positionnement lui convenant davantage et où il pourra démontrer l'étendue de ses progrès ; d'ici là, il aura certainement l'occasion de s'illustrer avec l'équipe de France lors des championnats du monde de basket et ce pour notre plus grand bonheur ! ■



FOOTBALL

La joie des champions en herbe

Fidèle à sa politique de développement des sections jeunes, le CAP Charenton a organisé au stade Guérin, les 7 et 8 juin derniers, un grand tournoi régional réunissant **plus de quarante formations**. Si notre club a pu faire la démonstration de l'essor de ses effectifs, puisque pas moins de 10 équipes charentonaises ont pris part à ces joutes, il a également dû reconnaître la supériorité technique de certains de ses adversaires. Ainsi dans la catégorie U11, c'est le Paris FC qui s'est imposé aux tirs aux buts face aux Créteil Lusitanos, alors que chez les U13, Bonneuil battait en finale Joinville 3 buts à 2. L'essentiel était ailleurs, dans la joie innocente et communicative de ces compétitions juvéniles qui faisait vraiment plaisir à voir. ■

VOLLEY-BALL

Grand tournoi de rentrée

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison où il évoluera dans le championnat Elite, le plus haut niveau amateur, le CNM Charenton organise le **14 septembre un grand tournoi qui verra la participation de 9 équipes** dont trois professionnelles, avec en vedette rien moins que le champion du Danemark, Odense !

La compétition se déroulera simultanément sur les complexes Tony Parker et Nelson Paillou (où évoluera notre équipe fanion). L'entrée est gratuite, alors venez nombreux applaudir ces champions car le spectacle vaudra assurément le déplacement ! ■



CAFÉ BISTROT

Tante Eugénie, une adresse qui séduit

Leur visage vous sera sans doute familier : Claire et Benjamin Lerouge, qui accueillent les clients de Tante Eugénie sont aussi les propriétaires du Bistrot de Charenton, sur le trottoir d'en face. Il y a quelques mois, quand l'opportunité d'acquérir l'établissement situé en face du leur s'est présentée, ils n'ont pas hésité. Claire, aux commandes de la décoration de ce café-bistro, a conçu des espaces raffinés, avec des tons doux et des objets chinés. Si elle a puisé dans une imagerie précieuse pour choisir les thèmes et les matières, elle a aussi choisi d'apporter de la lumière avec une véranda rénovée, de multiples appliques et lampes qui confèrent une ambiance chaleureuse aux lieux.

Le couple a élaboré une carte séduisante, avec des assiettes à partager, des salades composées et des plats traditionnels, le tout avec des produits frais et en provenance de France. Viande ou poisson, il y en a pour tous les goûts, libre à chacun de choisir sa garniture et sa sauce ! Une attention est portée aux clients les plus

jeunes, avec un menu à 10 €. Tante Eugénie a même prévu les réhausseurs et un espace disposant d'une table à langer. L'intention est donc d'accueillir toutes les générations, en apportant une complémentarité avec l'offre proposée par le Bistrot de Charenton, car, comme l'explique Claire, "certains couples venaient dîner au Bistrot, on a découvert avec Tante Eugénie qu'ils avaient des enfants et qu'ils étaient ravis de venir en famille." Pour un moment de détente et de plaisir, il est aussi possible de venir prendre un petit-déjeuner, un verre ou une boisson chaude ou encore une formule gourmande pour le goûter.

Le tarif du plat du jour est fixé à 13 € et le plat du jour suivi d'un café plaisir est, lui, à 15 €.

Le bouche-à-oreille a déjà fonctionné et il est recommandé de réserver. ■

Tante Eugénie - 121, rue de Paris
Tél. 01.43.68.03.71. Ouvert de 8h30 à 23h du mardi au vendredi et de 9h30 à 23h le samedi



BOOSTER ACADEMY

Tout pour la réussite de votre entreprise

Jean-René Guillaumet tient les dôs de la 1^{re} franchise de Booster Academy en France, après le succès des 4 centres de l'enseigne depuis 2008 (Paris, Lyon, Bordeaux et Lille) qui a eu l'idée originale de créer un certificat équivalent aux tests d'anglais comme le TOEFL, mais dédié aux métiers de la vente.

Ce Charentonnais dynamique, qui possède un sens aigu de l'initiative, vient mettre en œuvre l'expertise reconnue de Booster Academy pour les entreprises de l'Est parisien.

Jean-René utilise volontiers le registre sportif pour expliquer son activité : d'abord un diagnostic puis un programme d'entraînement personnalisé. "Nous opérons comme une étincelle pour nos clients : avec nos exercices survitaminés, ils développent leur efficacité commerciale et leurs techniques de vente pour devenir plus performants et obtenir de meilleurs résultats". Et d'expliquer encore que la méthode unique de Booster Academy s'adapte aux besoins de chaque entreprise, qu'elle est flexible, progressive et qu'elle se base sur la mise en pratique directe accompagnée. ■

Booster Academy - Tél. 06.81.49.63.35

www.booster-academy-charenton-le-pont.fr

LOOK DE MÔMES

La mode en miniature



Au moment de formaliser son projet, c'est la forme de l'auto-entreprise qui lui est apparue comme la plus adaptée. Linda Benhaim s'est lancée dans le monde de la mode pour enfants.

Depuis son domicile, où elle a installé son showroom, elle gère, réapprovisionne, répond aux questions des internautes et envoie les commandes. Look de mômomes, c'est un peu son

4^e enfant ! Cette Charentonnaise passionnée de mode travaille et s'investit pleinement dans ce nouveau challenge professionnel.

Elle choisit des vêtements pour filles et garçons de 2 à 14 ans dans des styles et des allures variées. Son argument ? La plupart de ses articles sont à 10 €. ■

www.lookdemomes.fr

Tél. 06.20.54.42.93.

Forum des associations



Voici venu le mois de septembre et avec lui des images de retour de vacances et de rentrée. Aussi, est-ce sans doute le moment d'ouvrir la porte à un peu de nouveauté ? Dans quelques jours aura lieu le Forum des associations, sous le marché couvert. Plus d'une centaine d'associations seront présentes pour présenter leurs actions et aller à votre rencontre. Dimanche 7 septembre, n'hésitez plus, faites le plein d'activités !

Une fois par an, c'est le rituel : le Forum des associations s'installe au marché couvert de Charenton. Le temps d'une journée, les Charentonnais viennent s'informer, discuter et s'inscrire. Le plus souvent, ils profitent de ce moment pour se retrouver après les vacances, échangent quelques nouvelles et prennent encore le temps d'observer les démonstrations sportives et artistiques.

Les stands habituellement achalandés de comestibles sont, ce jour-là, décorés, animés de passion et d'anecdotes délivrées par les membres bénévoles des associations. La culture, le sport, la solidarité sont représentés à travers la centaine d'associations présentes.

Les services municipaux et intercommunaux sont présents aussi, permettant aux équipes d'aller à la rencontre du public. Ainsi, les Charentonnais pourront retrouver les agents des équipements culturels, de la vie associative, des sports, de l'économie et de l'emploi, des services Retraités, Jeunesse ou encore de l'action sociale... Il y a aussi le stand Ville handicap, le Point Information et le Pôle secours et sécurité regroupant la Police municipale, la Croix Rouge française et la Brigade des Pompiers de Paris : tant d'occasions pour la population d'échanger ou de trouver de la documentation !

Pour la 3^e année consécutive, le bénévolat est à l'honneur sur le Forum avec un stand qui lui est plus spécifiquement réservé. Des membres d'associations à caractère social et sportif l'animeront et seront ravis de dialoguer avec les habitants et peut-être de répondre à leurs questions.

Des élèves du lycée polyvalent Robert Schuman seront présents sur ce même stand pour informer et recenser les coordonnées des personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps ou de leurs compétences au service des autres. Ces lycéens porteront des tee-shirts jaunes, ainsi, vous les retrouverez plus aisément !

D'autres jeunes iront à la rencontre du public aux différentes entrées du marché, afin de faciliter l'orientation de chacun parmi les nombreux stands. D'ailleurs, pour le visiteur, il est précieux de connaître un code couleur, respecté chaque année par l'organisation du Forum : les stands rouges sont associés aux actions solidaires, les stands jaunes aux activités culturelles, les stands verts aux sports et enfin les stands bleus aux services municipaux.

Le Forum des Associations, c'est aussi la fête des associations ! Toute la journée, de 9h30 à 18h, le public va assister à des démonstrations sportives, à des prestations artistiques avec du chant, de la danse, de la musique : les bénévoles de tous les âges se feront une joie de montrer leur savoir-faire !

Comme toujours, les quatre sections du Comité de Jumelage (Allemagne, Grande-Bretagne, Israël et Italie) proposeront des dégustations de spécialités et présenteront leurs activités et animations : la convivialité sera de mise !

Par ailleurs, une buvette (stand 15/16) sera à la disposition du public. ■

Animations et démonstrations sportives

Associations	Place A. Briand	Voûte du Cdt. Delmas
Azur Olympique	10h/12h	
Urban Country Line Dance Charenton	10h/17h30	
Couleurs d'Orient	10h45/11h	
CNM Charenton Volley Ball	11h/12h	
Lotus Viet Do Dao / Qi Cong	11h30/12h 15h45/16h15	
So Capoeira	11h30/12h30	
Attitude Charenton GRS	12h/14h	
Envol Gym Charenton	14h/16h	
Saint-Charles basket	14h/17h30	
Energie Danse	14h45/15h	
Association Danse Passion et Sport	16h30/17h30	
N'Goa Musiques et danses du monde	16h45/17h	
Attitude Charenton danse	17h/17h15	
Karaté club de Charenton		10h/11h 13h15/14h 16h/17h30
Charenton tennis de table		10h30/12h30
Cercle d'escrime Henri IV		11h/17h
Taekwondo club du Dragon		12h30/13h15
Judo club de Charenton		14h/15h
Aïkido club de Charenton	14h30/14h45	15h/16h

Animations du marché couvert Stand 3

Chants, musiques, danses orientales, danses de salon, salsa, hip-hop, street-danse, zumba, country, capoeira, tennis de table, arts martiaux, escrime, initiation aux premiers secours par la Croix Rouge...

9h45 - 11h	Sun Eden (Street Dance) • Espace Jeunesse (Street Dance – Jazz) Croix Rouge (Premiers Secours) • Association Danse Passion Sport (Dances de Salon) • So Capoeira (Art Martial Brésilien)
11h -12h	Espace Jeunesse (Dancehall) • Escrime (Sabre) • Couleurs d'Orient (Dances Orientales) • Jumelage Grande Bretagne (Rhyme Time)
12h - 13h	Espace Jeunesse (Chants) • Sun Eden (Salsa - Zumba - West Coast Swing) Gymnastique Détente Charenton (Zumba - Step)
13h - 14h	Danserev (Street Dance) • Urban Country Line Dance (Danse en ligne) Association Danse Passion Sport (Dances de salon)
14h - 15h	Espace Jeunesse (Batterie) • Urban Country Line Dance (Danse en ligne) Couleurs d'Orient (Dances Orientales)
15h - 16h	Espace Jeunesse (Guitare) • Charenton Tennis de Table • Energie Danse (Modern Jazz – Street Dance) • Croix Rouge (Premiers Secours)
16h - 17h	Espace Jeunesse (Chants) • Jumelage Grande Bretagne (Rhyme Time) Gymnastique Détente Charenton (Zumba)
17h - 18h	Lotus Viet Vo Dao (Qi Gong, Tai Chi) Sun Eden (Salsa - Zumba - West Coast Swing) Association Danse Passion Sport (Dances de salon)

Les autres rendez-vous de la rentrée

Bienvenue aux nouveaux habitants

Le samedi 20 septembre, les nouveaux habitants sont invités, dès 10h, à une visite guidée de la ville et de l'Hôtel de Ville. Pour participer à cette matinée, il suffit de se faire connaître par courriel communication@charenton.fr ou par téléphone au 01.46.76.48.12.

Bourse aux jouets

La traditionnelle Bourse aux jouets se déroulera le dimanche 21 septembre de 14h à 19h au parc de Conflans. Les Charentonnais qui souhaiteraient s'inscrire peuvent le faire jusqu'au mardi 16 septembre. C'est l'un des rendez-vous familiaux de la rentrée qui permet à tous de passer un bon moment, de se retrouver et de réaliser de bonnes affaires !

Renseignements sur le site Internet www.charenton.fr

ASC

Des seniors toujours plus actifs !

Depuis qu'elle a été créée en 2009, l'association ASC réunit des retraités désireux de rester actifs et dynamiques. Avec une forte volonté de **créer du lien** et de partager des bons moments, ils se retrouvent autour d'activités variées, comme des ateliers cuisine, des randonnées à pied ou à vélo, des sorties botaniques ou encore des conférences et autres petites excursions. L'association Activités Seniors Charenton ouvre ses portes aux retraités qui souhaitent partager des loisirs dans la bonne humeur, en privilégiant des activités à coûts réduits. La particularité de ces activités, c'est que **ce sont les adhérents eux-mêmes qui transmettent leur savoir-faire et leur passion aux autres membres** : c'est ce qui permet aussi de bénéficier de prix modiques, voire de la gratuité de certaines sorties. Chaque mois, un petit journal leur est envoyé, afin de prendre connaissance du programme à venir. Tous apprécient la convivialité de ces échanges et partagent avec plaisir ces activités. La nouveauté de cette rentrée est un atelier d'art floral, où chacun pourra s'initier à la composition d'un bouquet. Les membres de l'ASC seront présents au Forum des associations pour rencontrer le public et parler de leur expérience. ■

ASC - www.asccharenton.fr - Tél. 01.79.61.70.06 ou 06.17.46.01.76. Courriel : asaurin@free.fr



AFC

Bientôt la prochaine bourse aux vêtements

L'association des familles de Charenton (AFC) organise du **jeudi 9 au samedi 11 octobre prochains** sa traditionnelle bourse aux vêtements. Cette manifestation remporte toujours un franc succès auprès des Charentonnais, heureux de vider leurs placards ou de trouver de bonnes affaires. Pour l'occasion, l'espace Toffoli prendra des airs de dressing animé et coloré, avec des vêtements, chaussures et autres accessoires. Les personnes qui souhaiteraient déposer des articles peuvent le faire, à l'espace Toffoli, **les mardi 7 octobre de 13h à 17h et mercredi 8 octobre de 8h à 14h**. Il convient pour cela d'être adhérent à l'association (12 €) et de résider à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Paris 12^e. Il faudra par ailleurs, lors de ce dépôt, se munir d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone, loyer...). **Cette bourse aux vêtements d'automne et hiver s'adresse à tous, elle sera ouverte les jeudi 9 octobre de 11h à 20h, vendredi 10 octobre de 10h à 20h et samedi 11 octobre de 9h à 17h.** Mobilisant de nombreux bénévoles, cet événement, qui permet aux familles de trouver des vêtements à moindre prix, se révèle être aussi un moment convivial de la rentrée. ■

Espace Toffoli - 12, rue du Cadran ou 73, rue de Paris - www.charenton.fr/afc/

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Se former aux premiers secours : un geste citoyen

Régulièrement, la Croix Rouge Française propose des sessions de formation aux gestes de prévention et de premiers secours aux personnes qui le souhaitent, dès l'âge de 12 ans. En passant leur PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1), les participants se familiarisent avec **la manière d'alerter les secours ou encore avec les gestes à adopter face à une personne accidentée**. La participation financière à cette formation s'élève à 60 € pour les 2 jours. La Croix Rouge Française rappelle qu'au cours de cette formation, les stagiaires doivent être présents lors des deux journées.

A Charenton, les deux prochaines sessions auront lieu : **les samedi 18 (de 13h30 à 18h30) et dimanche 19 octobre (de 13h30 à 18h30) puis les samedi 15 (de 13h30 à 18h30) et dimanche 16 novembre (de 13h30 à 18h30)**. En outre, l'association rappelle qu'un vestiaire enfants (jusqu'à 8 ans) est ouvert au sein de son local, au 91, rue du Petit Château, chaque 2^e mercredi du mois de 14h à 16h. Notons, à cette occasion, que la Croix Rouge célébrera ses 150 ans ; un événement sur lequel Charenton magazine ne manquera pas de revenir. ■

Courriel. ul.charentonlepon@croix-rouge.fr

RAPPEL

Réunion petite enfance pour les futurs parents

Le lundi 15 septembre prochain, à 14h, la Ville organise une réunion d'information à destination des futurs parents. Cette rencontre permettra à tous ceux qui s'interrogent sur **les différents modes de garde** de rencontrer des responsables des multi-accueils, de la crèche familiale, des multi-accueils privés et des assistantes maternelles afin de mieux comprendre les caractéristiques de chacun d'entre eux. Cela constitue **une occasion idéale de rencontrer des professionnels de la petite enfance** et de poser des questions avant de faire son choix. Caroline Campos-Bretillon, Maire adjoint chargée de la Petite Enfance, insiste sur l'importance, pour les futurs parents, d'assister à ce type de rencontre afin de s'informer avant même l'inscription en crèche, c'est-à-dire avant le 7^e mois de grossesse ! Pour bénéficier de toutes ces informations, les parents peuvent donc s'inscrire **avant le 10 septembre prochain**, au 01.71.33.51.34. ou par courriel : petiteenfance@charenton.fr. Cette réunion se tiendra au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville (salle Séguier). Réunion suivante : lundi 17 novembre à 14h à l'Hôtel de Ville.



SERVICE RETRAITÉS



Exercer et stimuler sa mémoire avec de nouveaux ateliers

Deux nouveaux ateliers font leur apparition au service Retraités à l'occasion de cette rentrée, affirmant une volonté municipale d'offrir aux ainés charentonnais une vaste palette d'activités.

Tout d'abord, des **ateliers d'écriture** qui s'inscrivent dans une démarche ludique et créative. Ils aborderont la technique, l'imagination, le partage des textes, les émotions que peuvent procurer un mot, une association d'idées ou encore la fantaisie et l'image poétique. Ce sont les ateliers de l'Escamoteur qui prendront la barre de cette aventure littéraire ! Ouverts à tous, ces ateliers pourront aboutir, selon la demande du groupe, à la création d'un livre-recueil de textes ou d'un blog.

La réunion d'information est prévue le mardi 10 septembre à 10h. Les séances se dérouleront le mardi de 10h à 11h30, sous la véranda.

1^{ère} séance le mardi 16 septembre.

Ensuite, des **ateliers d'éveil philosophique** feront leur apparition. Accessibles à toutes et tous, ces moments de rencontre vont favoriser à la fois la réflexion, les échanges et la convivialité. Ces ateliers feront le plaisir des personnes qui apprécient la discussion et les échanges d'arguments au sein d'un groupe.

La réunion d'information aura lieu le vendredi 12 septembre à 10h. Les séances auront lieu le mardi de 10h à 11h30, sous la véranda.

1^{ère} séance le mardi 16 septembre.

NOUVEAUTÉ

Entrez dans la danse

Suite à des demandes répétées de la part des ainés charentonnais, le service Retraités propose cette année **des cours de danse de salon** les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30 à l'espace Claude Bessy, au 3, place des Marseillais.

La participation financière de ces cours sera de 76,50 € pour l'année.

PRÉCISIONS

C'est aussi la rentrée au service Retraités !

- Lundi 8 septembre, de 14h à 17h : inscriptions aux activités manuelles et culturelles au 2, rue de l'Archevêché. Ce même jour, il conviendra de se munir du règlement.
- Mardi 9 septembre, de 14h à 17h : inscriptions aux activités sportives au 2, rue de l'Archevêché. Ce même jour, il conviendra de se munir du règlement et de votre certificat médical.
- Lundi 15 septembre : reprise de toutes les activités

A NOTER

Nouveaux horaires du centre administratif Valmy

Le centre administratif situé au 11, rue de Valmy est désormais ouvert au public de 9h à 11h30 du lundi au vendredi.



P'tit Vélib' pour les petits

Similaires en bien des points à la version adulte, les "P'tits Vélib'" ont fait leur apparition le 18 juin dernier dans le Bois de Vincennes (Lac Daumesnil). Ces nouvelles bicyclettes citadines sont déclinées en quatre modèles selon l'âge : sans pédales pour les moins de quatre ans, deux mini-Vélib' avec ou sans roulettes et enfin un vélo de taille intermédiaire pour les 8-10 ans. Contrairement au système de la version adulte, les locations sont limitées aux mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et pendant les vacances scolaires de 11h à 18h30 (sauf jours de pluie).

Tarifs : 5€ de l'heure, 12€ la demi-journée, 15€ la journée
Renseignements : 06.81.34.47.19.

INFO PRATIQUE

Navette municipale

Eu égard à l'évolution favorable du réseau des transports en commun, de la taille de notre territoire et des nouvelles habitudes des usagers, le taux de fréquentation de la navette municipale avait très fortement chuté à raison de 2 voyageurs par tournée en moyenne !

Ce service étant coûteux pour la Ville et étant devenu inutile, l'équipe municipale a décidé de ne pas le maintenir et de le remplacer par un service à la demande actuellement en cours d'élaboration.

STATIONNEMENT

Ouverture d'un nouveau parking public le 1^{er} octobre

Comme vous l'annonçait Charenton Magazine dans un précédent numéro, un nouveau parking public de 36 places situé avenue de Lattre de Tassigny ouvre ses portes au public offrant ainsi des possibilités de stationnement supplémentaires. Comme elle l'avait fait pour le parking de la Mairie, l'équipe municipale a décidé, lors du Conseil municipal du 25 juin, de proposer des tarifs attractifs afin de développer l'utilisation de ce nouvel équipement par les usagers. Deux types de tarifs ont été validés : des tarifs horaires (1€ de l'heure) et des abonnements mensuels et trimestriels pour les voitures comme les deux roues.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Un local entièrement accessible

Durant le mois de juillet, la ville a procédé à la mise en conformité de l'entrée de la Maison des Associations "Maurice Brouquier" située au 33, quai des Carrières, où se réunissent, notamment, les membres du Comité de jumelage.

Pour respecter les règles d'accessibilité, la porte d'entrée devait être élargie de 10 cm, intervention qui ne pouvait être réalisée sans repenser complètement la façade de ce local.

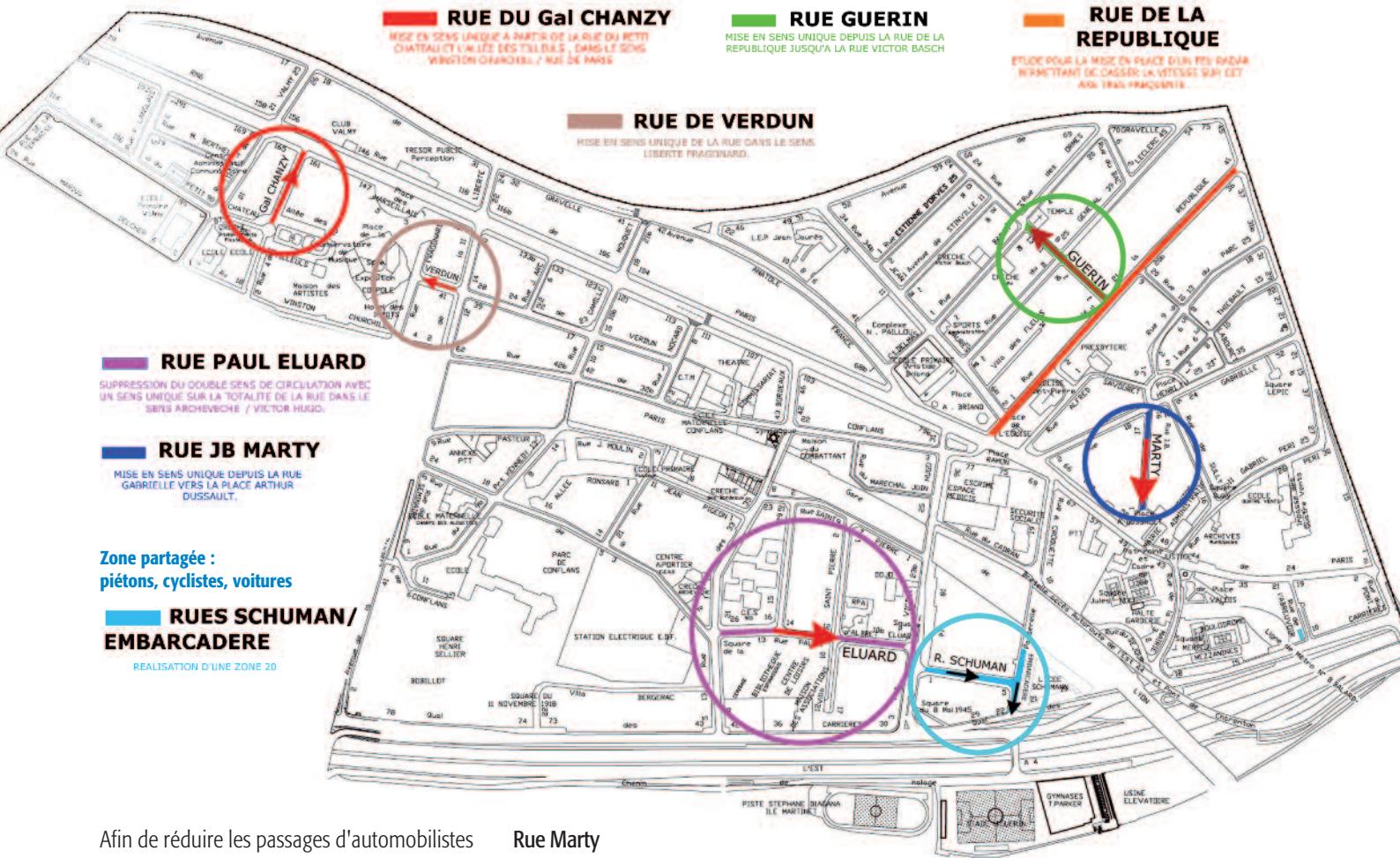


Une nouvelle percée a donc été effectuée et la

Ville en a profité pour réfectionner l'ensemble de la façade menuisée en aluminium et en verre. Grâce à cette intervention et à la présence d'un ascenseur, cette structure municipale est devenue entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

EXPÉRIMENTATION

De nouveaux sens uniques testés !



Afin de réduire les passages d'automobilistes traversant Charenton comme un "itinéraire malin" pour leur trajet, diminuer les nuisances induites par la circulation excessive, décongestionner certains axes ou améliorer la sécurité, la Ville a mené une réflexion sur les flux de circulation dans certaines de ses rues. Elle a ainsi procédé à quelques modifications sur 6 axes.

Ce dispositif prévoit :

Rue de Verdun

Mise en sens unique dans le sens avenue de la Liberté vers la rue Fragonard. Ceci permettra de supprimer le danger représenté par les priorités à droite dans le carrefour au sortir de cette rue.

Rue du Général Chanzy

Mise en sens unique à partir de la rue du Petit Château et de l'allée des Tilleuls, dans le sens Winston Churchill vers la rue de Paris.

Rue Marty

Mise en sens unique dans le sens rue Gabrielle vers la place Dussault. Il est également envisagé d'y gagner quelques places de stationnement et d'y intégrer un sens inverse de circulation pour les cyclistes.

Rue Guérin

Mise en sens unique depuis la rue de la République jusqu'à la rue Victor Basch. Cette modification aura pour conséquence de ne plus engendrer d'entrée de véhicules dans la rue de la République depuis la rue Guérin. Le feu situé rue de la République a moins d'utilité mais il demeure afin de permettre la traversée des piétons. Il est toutefois possible d'échanger le feu tricolore actuel par un feu radar passant au rouge en cas de vitesse excessive.

Rue Paul Eluard

Mise en sens unique sur sa totalité dans le sens Archevêché-Victor Hugo.

Rue Robert Schuman et rue de l'Embarcadère

Transformation en zone de rencontre limitée à 20 km/h en raison de la présence du lycée, complétée par la création de places de stationnement supplémentaires.

Ces divers changements ont nécessité la mise en place de nouveaux panneaux de signalisation au cours du mois d'août pour que tout soit fin prêt à compter de la rentrée.

A noter

La Ville se fixe une période d'expérimentation de 6 mois avant que ces changements ne soient définitivement entérinés.



SERVICE URBANISME

De nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} septembre, le service urbanisme, situé au 1^{er} étage du 49, rue de Paris, ouvre ses portes au public une journée supplémentaire les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Tout au long de la semaine, l'équipe se tient à la disposition des habitants. Plus particulièrement, si vous avez des questions relatives aux autorisations d'occupation des sols, changement d'affectation de locaux et montage de vos dossiers de déclarations préalables, ... vous pouvez contacter le 01.46.76.47.20. Si vos interrogations portent sur l'urbanisme et le cadastre, composez le 01.46.76.47.21.

Enfin, concernant les risques majeurs et technologiques, la taxe locale sur la publicité, les antennes relais, l'O.P.A.H. du quartier Vieux-Bourg et toutes les questions relatives aux copropriétés, vous pouvez appeler le 01.46.76.47.23. ■

Brèves de chantier...

• Après son ravalement extérieur complété par l'installation de nouvelles baies vitrées l'an dernier et l'installation d'une nouvelle porte plus esthétique et silencieuse cet été, le **Centre Technique Municipal** de la rue Nocard est à présent totalement intégré dans son environnement immédiat.



• La section "grands" de la **crèche Bleu** a fait l'objet de travaux importants durant tout l'été. En cette rentrée, ce sont des espaces résolument plus lumineux, encore mieux adaptés et toujours plus sécurisés que les petits usagers ont retrouvés. Cette opération a coûté près de 180 000 euros.

• La section "bébés" de la **crèche Simone Dorlanne** a, de son côté, été rénovée du sol (nouveaux revêtements) au plafond (peintures) pour offrir un environnement agréable aux tout-petits.

• L'**école Aristide Briand** s'est vue dotée d'une grille rénovée. La Ville est particulièrement fière de cette réalisation entièrement accomplie par les serruriers municipaux.

• La période estivale a été l'occasion de procéder à la réfection de l'étanchéité de la toiture de l'**école Port aux Lions**. L'exécution de cette opération, certes peu visible mais techniquement importante, a représenté un investissement de 80 000 euros.

AMIANTE

De nouvelles mesures

Le Ministère de l'Environnement a diffusé une circulaire relative à la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés du réseau routier.

Cette circulaire rappelle que, jusqu'à la moitié des années 1990, certaines couches de roulement ont été réalisées avec des enrobés pouvant contenir de l'amiante, autour de 1% de la masse totale et généralement de la chrysotile (le type d'amiante le moins poussiéreux et qui est éliminé le plus facilement du corps humain).

Si les usagers de ces tronçons de voirie ne craignent rien, cette circulaire vise surtout à protéger les professionnels des risques liés à l'inhalation de fibres d'amiante, grâce à la mise en place d'un dispositif imposant la réalisation d'une cartographie des zones pouvant contenir de l'amiante, l'analyse obligatoire des zones pour lesquelles un doute subsiste et une gestion rigoureuse des déchets de chantier.

Il faut savoir que cette contrainte n'est pas sans conséquences. Elle est extrêmement lourde pour les

entreprises, elle impacte fortement le budget des collectivités et elle allonge significativement la durée des chantiers et, par conséquent, les nuisances subies par les riverains.

Pour autant, la ville de Charenton s'inscrit pleinement dans cette mesure et procède systématiquement, depuis le mois de juillet, à une reconnaissance préalablement à toute intervention pouvant générer de la poussière et pratiquée sur des rues pour lesquelles les archives ne nous renseignent pas suffisamment. ■

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Un établissement qui respire, c'est bon pour l'avenir !

Dès les prochains jours, la Ville fera procéder à des prélèvements de qualité de l'air dans les structures Petite enfance, les écoles primaires et les centres de loisirs afin de s'assurer du bien-être de ses plus jeunes usagers.



Une opération comprenant 2 phases

Ces prélèvements, renouvelés tous les 7 ans, se déroulent en 2 temps afin d'offrir la meilleure fiabilité possible quelles que soient les conditions climatiques : une fois en été et une fois en hiver. Ainsi, à Charenton, cette campagne de surveillance se déroulera dans les 18 établissements concernés dès la rentrée de septembre puis en janvier prochain. De cette manière, chaque structure sera en mesure d'afficher les résultats de cette étude dès le printemps 2015.

Trois substances dans le collimateur

Ces prélèvements, réalisés et analysés par des organismes accrédités par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), s'attacheront à mesurer la présence de 3 substances jugées prioritaires par la communauté scientifique :

- le formaldéhyde, substance émise notamment par certains matériaux de construction, le mobilier, certaines colles, les produits d'entretien, etc.
- le benzène, issu de la pollution extérieure et notamment des gaz d'échappement
- le dioxyde de carbone (CO₂), lié aux émanations des systèmes de chauffage et à un trop haut niveau de confinement.

Afin d'affiner l'étude des résultats enregistrés, les enseignants dont les classes auront été choisies pour installer les capteurs devront, de leur côté, participer activement à ce dispositif de surveillance en renseignant scrupuleusement une fiche de suivi mettant en lumière les activités réalisées au sein de la pièce et susceptibles d'avoir des conséquences sur les relevés. En effet, l'utilisation de colle pour des travaux pratiques, par exemple, peut avoir un impact réel sur les mesures.

Un dispositif qui a un coût

Outre le respect d'une nouvelle obligation réglementaire, la Ville est particulièrement proactive dans cette campagne en anticipant volontairement la mise en place du dispositif dans certaines structures faisant ainsi passer le bien-être des enfants avant toute autre considération y compris financière. En effet, cette opération a un coût porté par la collectivité seule s'élevant à hauteur de 45 000 euros. ■

Parce qu'une mauvaise qualité de l'air intérieur peut favoriser l'émergence de divers symptômes tels que des migraines, de la fatigue, des irritations, des manifestations allergiques... et avoir des effets négatifs sur l'apprentissage des élèves en classe, l'État, à travers la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, a instauré une obligation réglementaire de surveillance de la qualité de l'air et de son bon renouvellement dans les établissements recevant des mineurs.

Un calendrier anticipé par la Ville

Un calendrier strict a également été établi à cette occasion imposant la mise en place d'un tel dispositif :

- dans les établissements d'accueil collectif recevant des enfants de moins de 6 ans avant le 1^{er} janvier 2015,
- dans les écoles élémentaires avant le 1^{er} janvier 2018,
- dans les ALSH, collèges et lycées avant le 1^{er} janvier 2020
- dans les établissements recevant des personnes "sensibles" avant le 1^{er} janvier 2023.

Partant du postulat que nos accueils de loisirs sont tous intégrés dans des établissements scolaires et que certains enfants de moins de 6 ans fréquentent déjà la "grande école", le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, a décidé de faire procéder sans attendre au diagnostic des structures Petite enfance et des maternelles, mais aussi des écoles élémentaires et des ALSH.



RUE DE PARIS- AVENUE DE GRAVELLE

Une entrée de ville qui a de l'allure

Dans le cadre de la valorisation de ses entrées de ville, la municipalité s'était réjouie de l'ouverture, en janvier 2011, d'un chantier de construction pour un tiers basé sur le territoire parisien et pour le reste sur notre commune au croisement formé par l'avenue de Gravelle et la rue de Paris. En effet, aussi curieux cela soit-il, l'angle formé par ces deux rues appartient au territoire parisien ! Ce projet consistait en la création de 50 logements de standing dont les premiers occupants se sont installés début juillet et de l'implantation de trois nouveaux fonds de commerces. Notons que l'un d'entre eux a d'ores et déjà été réservé par la société Monceau Fleurs, un atout pour les habitants de ce quartier qui souhaiteraient faire plaisir mais aussi pour les personnes qui veulent fleurir les tombes de leurs défunts reposant au cimetière Valmy situé à deux pas. Cette construction a permis de doter cette entrée de ville d'une belle harmonie, les formes arrondies de ce nouvel immeuble faisant parfaitement écho à celle du bâtiment, implanté de l'autre côté de la rue de Paris, et d'un très bel effet lorsque la nuit s'installe grâce à une mise en lumière du bâtiment et de son jardin. ■

STADE CHARENTONNEAU

Des modulaires de compétition

Après la réfection du terrain lui-même et de sa clôture, la Ville va procéder à la démolition-reconstruction des vestiaires du stade Charentonneau afin d'offrir à cette structure sportive des équipements de qualité. Cette opération, qui débutera avant la fin de l'année, nécessitera deux ans de travaux. Aussi, faut-il mettre en place des locaux de substitution certes temporaires mais surtout parfaitement adaptés aux besoins des sportifs, aux contraintes réglementaires et d'un haut niveau de confort.

Prochainement, ce sont donc des modulaires à un étage qui vont être implantés sur le site. Dotés de deux vestiaires pour hommes, de deux vestiaires pour dames, de sanitaires réglementaires, de douches, d'un bureau, d'un lieu de dépôt du matériel, ils sauront, à n'en pas douter, satisfaire les sportifs et les dirigeants des clubs évoluant sur ce terrain. De son côté, le club house sera conservé en l'état. ■

COMPLEXE TÉLÉMACO GOUIN

Un été pour un check-up complet

Plus encore que les étés précédents, la piscine du complexe Télémaco Gouin a été le théâtre de multiples interventions. Suite aux problèmes techniques qui avaient nécessité sa fermeture estivale anticipée, la Ville a fait procéder à un diagnostic très poussé qui a permis de détecter les dysfonctionnements interférant le réseau hydraulique. Une nouvelle série de tests sera effectuée dans deux mois pour s'assurer de la pérennité des opérations réalisées.

Parallèlement, comme vous l'annonçait Charenton Magazine dans son précédent numéro, la piscine a subi un véritable "bilan de santé" afin de dresser dans les prochains mois une étude de faisabilité relative à sa reconstruction ou sa réhabilitation dans le futur. Sondages destructifs de ses tissus, analyses de sa colonne vertébrale, études de ses entrailles... c'est un véritable check-up que notre "vieille dame" a dû subir pour que le bureau d'études chargé de ce pré-projet connaisse tout de son fonctionnement, de son infrastructure et de sa superstructure et qu'il puisse déterminer ce qui sera à l'avenir le mieux pour elle. Enfin, comme prévu, l'ergonomie de la caisse a été entièrement revue afin de faciliter les échanges entre guichetier et usagers et les paiements en carte bleue. ■



Votre Communauté de communes

CHARENTON - SAINT MAURICE

La Charentonnaise Entreprises

SPORT

Participez à la Charentonnaise Entreprises

Chaque année, la Charentonnaise Entreprises réunit des coureurs autour d'une cause commune. Les bénéfices de cette 8^e édition seront reversés à l'association Coup de pouce humanitaire, qui conduit des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation ou dans le social.

Le Crédit Foncier, dont le siège est basé à Charenton, organise donc, le **jeudi 2 octobre prochain**, un grand cross des entreprises de l'Est parisien dans le bois de Vincennes. La course est ouverte à tous, licenciés ou non.

Deux parcours sont proposés, le premier de 7 km en individuel, le second de 3,5 km seul, à deux, en courant ou en marchant. Toutes les épreuves partent ensemble à 12h30 depuis le stade de la Cipale. Le rendez-vous est donné à tous à 12h, au niveau du 51, avenue de Gravelle. La participation financière est fixée à 10 €. Les coureurs non licenciés devront fournir un certificat médical.

Inscriptions à retourner avant le jeudi 25 septembre à : Philippe Puecherty - Association sportive du Crédit Foncier - 4, quai de Bercy - 94220 Charenton - Tél. 01.57.44.87.95. Courriel : ascff@creditfoncier.fr.

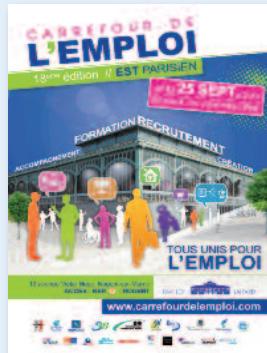
CARREFOUR DE L'EMPLOI Le rendez-vous annuel en faveur de l'emploi

Le Pavillon Baltard accueillera le Carrefour de l'Emploi **le jeudi 25 septembre** prochain. Pour cette 18^e édition, l'accent sera mis sur l'emploi des jeunes diplômés.

Cet événement réunit chaque année plus de 3 000 visiteurs et près d'une centaine d'exposants (entreprises, clubs, accompagnateurs de projets, animateurs d'ateliers, conférenciers). Sur place, l'entrée est libre et gratuite. Afin de préparer votre visite, la Direction de l'Economie et de l'Emploi propose des **ateliers collectifs** (8 personnes maximum). Ils ont pour but de vous aider à présenter de manière valorisée votre parcours professionnel et votre projet en moins de trois minutes !

Pour y participer, il convient de s'inscrire auprès de l'équipe ou par téléphone au 01.46.76.50.00. Ces ateliers auront lieu les mardi 16 septembre, de 14h à 17h et jeudi 18 septembre, de 14h à 17h. D'autre part, des **navettes gratuites** (voir ci-dessous) sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient prendre part à cette manifestation pour l'emploi.

Carrefour de l'emploi - de 9h à 17h - Pavillon Baltard
12, avenue Victor Hugo - Nogent-sur-Marne - www.carrefourdelemploi.com



Horaires des navettes

Départs Charenton (kiosque à journaux, Place A. Briand)
8h30 - 10h30 - 13h - 14h30

Départs Saint-Maurice (devant la Mairie)
8h15 - 10h15 - 13h15 - 14h45

Retours Pavillon Baltard
9h15 - 11h30 - 14h - 17h

AGENDA

Les rendez-vous du Club

Au cours du mois de septembre, les membres du Club Gravelle Entreprendre iront à la rencontre du public en plusieurs occasions afin de faire connaître leurs actions et leur fonctionnement. Ainsi, le Club sera-t-il présent lors du Forum des Associations de Saint-Maurice le samedi 6 septembre, puis lors du Forum de Charenton le dimanche 7 septembre et enfin, au Carrefour de l'emploi, au pavillon Baltard, le jeudi 25 septembre.

SUR LES MARCHÉS Opération bons d'achats

Un animateur sera présent sur le marché de Charenton le samedi 27 septembre prochain, il distribuera des bons d'achats de 5 € au cours de la matinée.

Le lendemain, il sera présent entre les étals du marché Emile Bertrand, à Saint-Maurice.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice



OUVERTURE DE BILLETTERIE

Théâtre des 2 Rives

Du mercredi 10 au samedi 13 septembre
de 15h à 18h

Théâtre du Val d'Osne

Jeudi 11 septembre de 15h à 18h

AU GUICHET DU T2R tout au long de la saison

Le mercredi de 15h à 18h
& le vendredi de 17h30 à 19h30.
Les jours de représentation de 19h30
à 20h30 en semaine
et de 15h à 16h le dimanche.

107, rue de Paris - www.lestheatres.fr
Tél. 01.46.76.67.00. (répondeur)

NOUVELLE SAISON DU THEATRE DES 2 RIVES

THEATRE

Un grand moment de solitude

Avec Josiane Balasko, Justine Le Pottier,
George Aguilar et Kader Boukhanef

Samedi 27 septembre à 20h30 au T2R

Découvrez la 1^{ère} représentation du nouveau spectacle de Josiane Balasko en création au mois de septembre au Théâtre des 2 Rives. L'artiste signe, joue et met en scène cette nouvelle comédie. T.P : 39 € - T.R : 20 €
T.Abonné plein : 28 € - T.Abonné réduit : 13 €

Avant le spectacle, venez assister à un concert jazz dès 19h : Lionel Coronel Trio. Avec ses acolytes François Mechali et Andrea Michelutti, Lionel Coronel ouvre la saison avec un moment de jazz généreux et coloré !



© Isid/Paris Match/Scoop

CHANSON Albin de la Simone

Dans le cadre du 28^e Festi'Val-de-Marne
Jeudi 9 octobre à 20h30 au Petit t2r

Albin de la Simone se plie à l'exigence de la "vraie vie" avec sensibilité et poésie. Celui qu'on présente en héritier du grand Souchon collabore avec de nombreux artistes comme Vanessa Paradis, Arthur H, Iggy Pop. T.P : 19 € - T.R : 12 €
T.Abonné plein : 15 € - T.Abonné réduit : 8 €



Les rendez-vous autour de la programmation

Organisés tout au long de la saison, ces rendez-vous gratuits vous donneront l'occasion d'en découvrir plus sur le théâtre. Inscriptions et renseignements au 01.46.76.67.20.

REPETITION PUBLIQUE "NUIT" :

Vendredi 8 octobre à 16h au T2R

Assistez à un temps de répétition du spectacle "Nuit" et échangez librement avec le metteur en scène et les comédiens.

ATELIER LITTERAIRE :

"Pour la planète, une lettre à la Reine"

Participez à l'alerte littéraire organisée avec l'auteur François Dumont autour de la lecture de son texte "Le bon grain" du jeudi 11 décembre à 19h30 au Petit t2r.

Public concerné :

Adultes et jeunes à partir de 12 ans.

Imaginez un pays gouverné par une Reine tyannique et égoïste qui refuse d'entendre que de graves catastrophes écologiques sont inéluctables. Les Conseillers de la Reine en appellent au peuple (donc vous !) pour convaincre cette dernière du danger encouru en lui écrivant une lettre d'alerte.

Faites parvenir votre courrier à l'attention de sa Majesté entre le 4 et le 22 novembre en le déposant dans les Royales Boîtes aux Lettres* installées dans le hall du Théâtre des 2 Rives & à la Médiathèque des Quais de Charenton ou sous forme électronique à l'adresse suivante : lettrealareine@charentonlepont.fr

Le lundi 6 octobre à 19h au Théâtre des 2 Rives, une réunion d'information précisera les modalités pratiques de cette alerte littéraire.

Au cours de cette réunion, un comité de lecture

s'appuyant sur des volontaires sera constitué. Il sera ensuite chargé de sélectionner les plus belles lettres qui auront été envoyées au cours d'une séance de lecture qui se tiendra le Jeudi 27 novembre à 19h.

Deux ateliers d'écriture gratuits menés par l'auteur vous permettront de mettre en forme un projet de lettre : le vendredi 7 novembre de 19h à 21h au Bar du Théâtre des 2 Rives et le samedi 8 novembre de 15h à 17h à la Médiathèque des Quais de Charenton - section adulte.

Les lettres sélectionnées seront lues en public et mises en scène par des comédiens lors d'une restitution accessible à tous le mercredi 10 décembre 2014 au Petit t2r.

* Crées par les élèves du Cours d'expression plastique de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages.

communes

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE Demandez le programme !

Samedi 20 septembre

14h-16h : Visite historique des Hôpitaux de Saint-Maurice

Par l'association "à l'assaut du Patrimoine" qui nous emmènera au fil des siècles, des grands personnages et des bâtiments.... Rendez-vous devant le séquoia à l'entrée des Hôpitaux.

Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne

16h30 - 18h30 : Conférence "l'Europe à l'aube de la Guerre" menée par une historienne locale, Priscille Deneux. Ce moment d'échange sera suivi d'une projection-commentée de documents d'archives "1914 à Charenton et à Saint-Maurice : de l'insouciance au conflit" réalisée par la Direction de la Culture et les services Archives de la Communauté de communes.

Mairie de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Lederc

Dimanche 21 septembre

13h30 : Balade guidée "Le patrimoine architectural et paysagé des Hôpitaux de Saint-Maurice" par Anne Gaillard, paysagiste et urbaniste au CAUE 94. La promenade permet de découvrir un ensemble méconnu de jardins de cette institution médicale, situé entre la Marne et le Bois de Vincennes. Durée : 3h. Accès libre

Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne

14h-15h30 : Visite commentée de la Maison du Combattant à Charenton, par les présidents de diverses associations d'anciens combattants. Seconde visite de 16h30 à 18h. Accès libre

Maison du Combattant
38, rue des Bordeaux à Charenton

14h-15h30 : Visite commentée de l'Eglise des Saints Anges gardiens de Saint-Maurice, par Patricia Da Costa, historienne de l'Art, qui nous donnera les clés pour mieux comprendre et appréhender ce bâtiment et décryptera avec vous le fabuleux décor intérieur, réalisé par Nicolas Untersteller. Seconde visite de 16h30 à 18h. Accès libre

Eglise des Saints Anges gardiens de Saint-Maurice - 1 place Jean Biguet

14h à 17h : Visite de l'orgue Cavaillé-Coll de la Chapelle de Conflans par Jean Guilcher, organiste titulaire. Durée : 30 mn. Accès libre

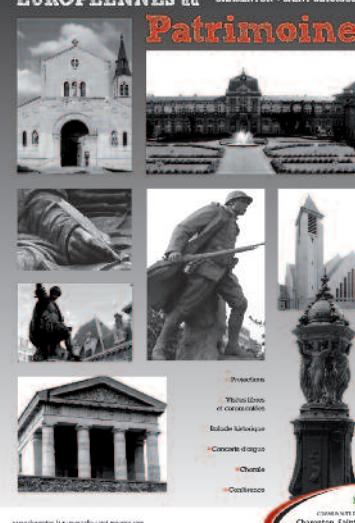
15h45 : Visite commentée de la mairie de Charenton par Michèle Lejeune, Archiviste de Charenton et Attachée de conservation du Patrimoine : salle du Conseil municipal, salle des Mariages, bureau du Maire... seront ouverts au public. **La mairie sera ouverte à la visite libre dès 14h**. La projection-commentée de documents d'archives "1914 à Charenton et à Saint-Maurice : de l'insouciance au conflit" réalisée par la Direction de la Culture et les services Archives de la Communauté de communes sera diffusée en mairie, tout l'après-midi. Accès libre

17h : Concert chorale de l'ensemble Coupolyphonie.

L'ensemble charentonnais propose un concert sur le thème du centenaire 14-18. Autour d'un programme composé de chansons d'époque, le chœur Coupolyphonie partagera avec le public un voyage musical et historique reflétant la vie à cette période. Accès libre

Mairie de Charenton - 48, rue de Paris

JOURNÉES EUROPÉENNES du 20 ET 21 SEPTEMBRE 2014 CHARENTON - SAINT-MAURICE



Les partenaires de la manifestation organisent :

Les Hôpitaux de Saint-Maurice : Parcours libre découverte, visite libre des jardins. Plus de 40 hectares à découvrir à votre rythme. Brochure et plan d'orientation disponibles aux loges situées à l'entrée de l'établissement. **Samedi 20 et dimanche 21 sept. de 10h à 17h30**

La chapelle de Conflans : Visite libre le **dimanche 21 sept. de 14h à 18h**.

L'Eglise communale de Saint-Maurice : Visite libre ou commentée par Thérèse Bourgeois. **Dimanche 21 sept. de 14h à 18h.**

La médiathèque de l'architecture et du patrimoine : Présentation de documents rares. **Samedi 20 et dimanche 21 sept. de 14h à 18h. 11, rue du Séminaire de Conflans à Charenton.**

Programme détaillé sur www.charenton.fr et www.ville-saint-maurice.com



RENTRÉE LITTÉRAIRE

Claude Moreau, un Charentonnais qui collecte des histoires

Il est de ces hommes qui cherchent à savoir, à comprendre, à mettre en situation. Claude Moreau est un infatigable curieux. Autour de lui, tout est sujet à s'interroger et s'inspirer. Ce Charentonnais vient de publier aux éditions L'Harmattan : "Charenton, un dictionnaire historique des rues anciennes et actuelles". Depuis de nombreuses années, il recueille la mémoire d'anciens et collecte des anecdotes. Convaincu de l'importance de partager ce savoir, il a réuni dans ce livre des histoires et des visuels inédits de la ville. Avec humilité, il évoque ce proverbe africain "un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle", expliquant qu'il lui paraît indispensable de transmettre la connaissance des seniors.

Si vous souhaitez le contacter pour témoigner à votre tour, vous pouvez lui écrire un courriel 2cmoreau@orange.fr

Claude Moreau - Charenton : un dictionnaire historique des rues anciennes et actuelles - Editions L'Harmattan - Disponible à L'esprit Livre au 29, rue de Paris



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

Sortir

L'agenda culturel et artistique de la Communauté de communes

SEPTEMBRE

Peinture - découverte à l'Atelier de Charenton



Sandrine Sananès vous propose d'essayer une séance de peinture libre en atelier les **samedis 6, 13 et 20 septembre de 10h à 11h** (25 € la séance).

Sa pédagogie ? Accompagner ses artistes et leur permettre d'acquérir une technique pour créer spontanément, peindre comme un jeu, trouver sa place dans le groupe, sans jugement, ni esprit de compétition. De plus, **samedi 6 septembre de 11h30 à 13h**, Sandrine ouvrira grandes les portes de l'Atelier et répondra à toutes vos questions.

L'Atelier de Charenton - 33, rue Gabrielle à Charenton
06.12.61.39.08.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

13h30-15h : Peinture libre

Enfants dès 3 ans, adolescents et adultes :

25 €, 29 €, 39 € - matériel fourni.

L'Atelier de Charenton - 06.12.61.39.08.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

10h-12h : Randonnée Speaking Coffee...

Organisée dans le Bois de Vincennes par le comité de jumelage Charenton-Trowbridge. En accès libre.

Renseignements auprès de Baptiste Blandet
06.12.16.42.21.

Nataly... à la Grenadine !



Les Ateliers Grenadine de Nataly Guetta reprennent du service, avec au programme : Créations en argile (le 14/09 et le 05/10) ; Atelier à la carte (le 17/09) ; Créations sur toile (le 21/09) ; Créations en bonbons (le 28/09). De 14h à 18h, dans le cadre de son atelier du 51, Square Henri Sellier... c'est un moment ludique assuré ! 25 €, 35 € matériel fourni. Plus d'infos sur atelierscouleurs.org ou au 06.84.59.63.24.

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

14h30-17h30 : Stage de dessin-peinture

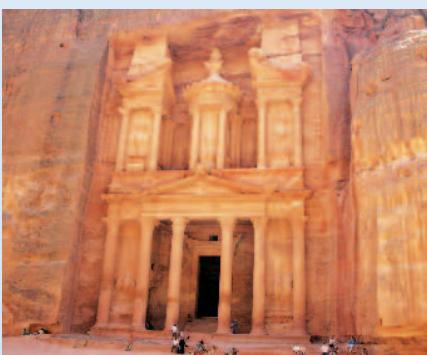
25 € la séance. Thème : le paysage urbain. Le stage se déroule en extérieur (ponts de Paris, jardins parisiens, terrasse, bord de Marne ...).

Carnet de voyage - croquis - études...

Nathalie Ouamrane - 06.67.69.71.30
nawam@aliceadsl.fr

MARDI 16 SEPTEMBRE

20h : Avdat et les Nabatéens



5 €. Conférence organisée par le comité de jumelage Charenton - Zichron Yaakov. Par Michael Jasmin, Docteur en Archéologie, spécialiste du Proche-Orient.

Les Nabatéens, peuple nomade transportant l'encens, les épices et d'autres produits précieux, vivaient dans la région des Monts d'Edom au VIème siècle avant JC. Ils sont à l'origine de la ville d'Avdat dont ils firent un lieu de repos pour leurs caravanes.

Salle Toffoli à Charenton

Renseignements au 01.43.68.08.61.

Du 16 SEPTEMBRE

AU 18 OCTOBRE

Têtes de l'Art - Exposition

Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h.



Le portrait a connu de nombreux bouleversements dans l'histoire de l'art mais reste un sujet récurrent et polymorphe grâce aux nouveaux médias et techniques contemporaines.

Cette exposition témoigne des recherches, des expérimentations mais aussi et surtout de l'inspiration qu'il suscite. Vernissage le 18 septembre à 19h

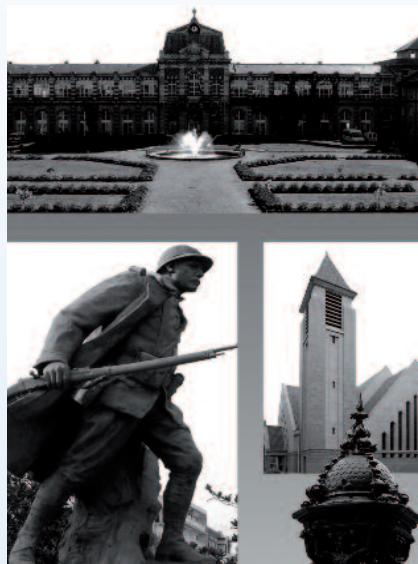
Espace Art et Liberté à Charenton - 01.46.76.68.15.

Votre Communauté de communes

CHARENTON - SAINT MAURICE

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Journées européennes du Patrimoine
à Charenton et à Saint-Maurice



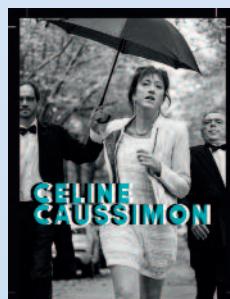
Voir page 25 et consultez le programme détaillé sur www.charenton.fr et www.ville-saint-maurice.com

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE

10h-17h30 : Stage de Pastel



Forfait 3 jours : 240 €. Par la Société des Pastellistes de France. Sur le thème du paysage avec Michel Dubois ; sur le thème de la nature morte avec Patrick Bechtold. Ateliers d'Arts de Charenton - 06.19.94.75.90.



sa saison cabaret avec un concert composé, entre autres, des chansons du nouvel album "Attendue" de Céline Caussimon, sortie prévue le 18 septembre. Autre représentation le 28 septembre à 18h. Studio-Théâtre de Charenton - 01.43.96.21.05.

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

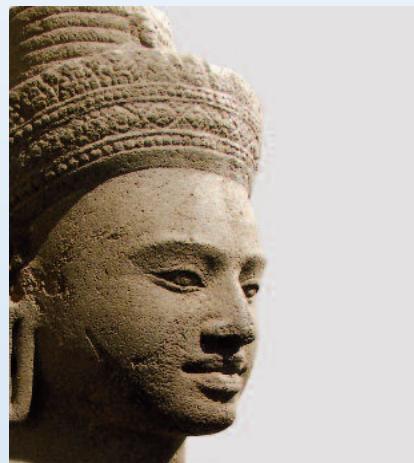
19h30 : Attendue
Soirée festive et apéritive : 16 €, 12 € (Le tarif comprend l'entrée au spectacle, une assiette apéritive et un verre). Le Studio-Théâtre lance

20h30 : Un grand moment de solitude



Théâtre. Avec Josiane Balasko. Voir page 24.
Théâtre des 2 Rives à Charenton - 01.46.76.67.00.

OCTOBRE



Les Ateliers d'arts de Charenton proposent à leurs élèves de découvrir de nouveaux médiums de création et de nouvelles aventures artistiques ! Ainsi le samedi 4 octobre, vous pourrez tenter une journée de pratique d'émaux sur cuivre (9h30-17h : 55 €) avec Yvette Dubault ou partir le dimanche 5 octobre réaliser des croquis au Musée Guimet à Paris pour aborder les arts asiatiques et bouddhas avec Hélène Poisson (14h-17h30 : 25 € + l'entrée au Musée). Toutes les infos sur ateliersdart.net ou au 01.43.68.91.76.

La galerie d'art, Couleurs à Croquer, place de l'Eglise à Charenton,

programme régulièrement des expositions temporaires en plus de ses artistes permanents. Renseignements et actualité sur couleursacroquer.com, sur la page Facebook "couleurs à croquer" ou au 06.60.83.27.57.

Le réseau des médiathèques

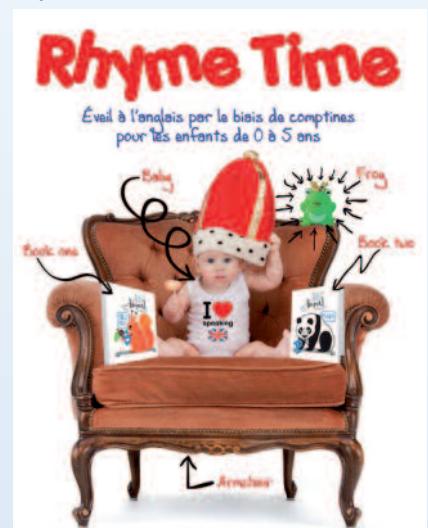


Speaking coffee

Entrée libre. A partir du 20/09, tous les samedis de 9h30 à 11h30 le comité de jumelage Charenton-Trowbridge vous propose des conversations en anglais, animées par Jonathan Morley.

Médiathèque des Quais à Charenton

Rhyme time



Entrée libre sur réservation au 01.46.76.69.09. Séances d'éveil à l'anglais par le biais de comptines pour enfants (de 0 à 5 ans). En partenariat avec le comité de jumelage Charenton-Trowbridge.

Médiathèque des Quais à Charenton :

3 septembre et 1^{er} octobre à 10h30

Médiathèque Montgolfier à Saint-Maurice :

17 septembre à 10h30

Bébé Bouquine

Entrée libre sur réservation au 01.46.76.69.09.

Pour les enfants de 6 mois à 5 ans. Séance animée par Frédérique Flanagan.

Médiathèque des Quais à Charenton : samedi 27 septembre à 11h



Prenez la pose en famille, pour illustrer la carte de vœux 2015 de votre ville !

Il peut paraître surprenant en ce mois de septembre de penser déjà aux vœux 2015. Or, cette cérémonie à laquelle l'ensemble de la population est chaque année invitée, sera cette fois-ci interactive. Nous souhaitons en effet que vous soyez au cœur de l'événement ! Pour cela, nous vous proposons de prendre la pose entre grands-parents, parents et enfants lors de séances photo qui permettront ensuite la conception de la carte de vœux.

"En tant que Maire, au cœur de chacune de mes décisions ou des projets pour la commune, il y a avant tout des hommes, des femmes et des enfants, qui font vivre cette ville et qui constituent son histoire, son présent et son avenir. Charenton est une ville à taille humaine où les liens familiaux et intergénérationnels sont forts.

Pour les vœux 2015, je souhaiterais mettre à l'honneur les Charentonnais, de génération en génération", souligne le Maire Jean-Marie Brétillon.

En effet, si Charenton connaît une évolution permanente de sa population, nous constatons aussi la présence de Charentonnais, parfois jusqu'à quatre ou cinq générations. Ils sont la mémoire de la ville, le fondement de notre histoire commune, partagée, transmise par la parole d'un grand-parent, avec ses anecdotes, ses souvenirs, ses émotions...

Des vœux pour les Charentonnais et avec les Charentonnais

Le sens de ce projet est d'illustrer concrètement, par des visages, par des portraits de famille, par des sourires de tous âges... ce lien intergénérationnel qui caractérise si bien Charenton. Afin de mettre tout particulièrement à l'honneur lors des voeux 2015, "les Charentonnais, de génération en génération" nous vous proposons de participer à des séances photo, qui permettront la conception de la carte de vœux et d'une exposition en janvier 2015.

Votre participation est donc essentielle !

Pour se faire photographier, le minimum est de trois générations de tous âges (grand-parent, parent, enfant). Et pourquoi pas un arrière



grand-parent ! Celles et ceux qui se prêteront au jeu devant l'objectif se verront également offrir leur photo de famille, réalisée par un professionnel !

Des séances photo seront organisées en septembre et octobre, et nous vous proposerons, en fonction de vos disponibilités, de venir en famille, retrouver notre photographe, soit en mairie, soit dans les différents quartiers de la ville.

Au-delà de la carte de vœux municipale en version imprimée, les participants pourront aussi personnaliser leur photo de famille sur Internet, en l'envoyant à leurs proches, comme carte de vœux numérique.

Si l'initiative a du succès, une exposition de ces portraits de Charentonnais, de génération en génération, sera réalisée en janvier 2015. ■

**Pour participer aux séances photos,
inscrivez-vous sur le www.charenton.fr
rubrique Evénements "Charentonnais,
de génération en génération"**
Les jours et lieux des shooting photos
vous seront communiqués
ultérieurement par mail
ou par sms.

**"CHARENTON DEMAIN"
NON MAIS ALLÔ QUOI !**

Est-ce le rôle des élus d'opposition de susciter chez les Charentonnais des peurs et des angoisses infondées ?

C'est un bien mauvais jeu que certains jouent depuis quelques semaines en exploitant maladroitement des sujets dont ils ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants.

Ainsi, alors qu'une antenne-relais de téléphonie mobile a été posée sur le toit d'un immeuble, une élue d'opposition s'empresse d'alerter le journal Le Parisien. Tel autre en fait de même alors qu'ont été découvertes des bactéries à la piscine municipale imposant sa fermeture au public.

Essayer de s'appuyer sur la presse pour paniquer la population, procéder à des campagnes d'affichage sauvage dans la commune, exploiter l'inquiétude des gens sont des méthodes que nous réprouvons.

Pire, tenter d'amalgamer la politique de la majorité municipale à des faits ou à des incidents indépendants de sa volonté et étrangers à la gestion de la ville ne mérite que le mépris.

S'agissant des antennes-relais, les personnes qui en contestent la pose sont souvent les mêmes qui se plaignent d'une mauvaise réception des communications. Non, mais allô quoi ! Où est la logique ?

L'Etat impose aux opérateurs de téléphonie de couvrir l'ensemble du territoire. La compétence du Maire se limite, elle, au seul droit de l'urbanisme. Il n'a pas les moyens juridiques de s'opposer à la pose d'une antenne. Toutefois, dès qu'une école, une crèche ou un établissement sensible est situé à proximité d'une antenne-relais, la majorité municipale s'est engagée à demander des mesures.

Quant à la piscine, c'est la présence de bactéries (*la legionella pneumophila*) en nombre élevé dans les douches qui a conduit la Ville à fermer l'établissement en juin dernier. Doit-on pour autant affoler la population alors que cette bactérie est naturellement présente dans les réseaux d'eau chaude entre 25° et 45° ?

Au lieu de jouer sur les peurs, nous traitons le problème avec sérénité et c'est bien cela que les Charentonnais attendent de leurs élus.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



**"CHARENTON AVANT TOUT"
LA PISCINE UNE NOUVELLE FOIS
FERMÉE PENDANT L'ÉTÉ !**

Sous le vocable de "fermée pour raisons techniques", c'est avec une étrange pudeur que la majorité municipale préfère cacher aux usagers de la piscine que l'eau des douches contient un nombre anormalement élevé de légionnelles. Déjà techniquement mal en point et plutôt obsolète, la piscine Télémaco Gouin devient une menace pour la santé des Charentonnais.

L'information des usagers, pourtant prévue par la loi, n'est pas une option que la municipalité peut choisir d'écartier. Pourquoi cacher ainsi la vérité ?

Les élus de notre groupe "Charenton avant tout" ont exigé que toute la lumière soit faite sur la situation sanitaire de la piscine municipale et que les mesures correctives soient rapidement mises en œuvre pour qu'elle puisse rouvrir dans de bonnes conditions d'accueil. Il n'est pas question de jouer avec la santé des Charentonnais par manque d'investissement. Au delà de cette situation, c'est la question de l'avenir à long terme de notre piscine qui se pose. Nous avons eu l'occasion de présenter notre projet de création d'un nouveau centre nautique qui placerait enfin notre ville au niveau de ses voisines. Si la majorité municipale a un projet pour régler les problèmes posés par la piscine, c'est le moment de le dévoiler aux Charentonnais.



**Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller régional,
Alison UDDIN et
Loïc RAMBAUD,
élus du groupe
"Charenton avant tout".**

**"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"
UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'INÉGALITÉ**

Et si la réforme des rythmes scolaires n'était que l'arbre qui cache la forêt ? Retrait de l'ABCD de l'Egalité, doutes sur le financement des 60 000 postes promis par François Hollande, maintien des Internats d'Excellence malgré un échec patent, menaces sur les RASED, les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, territorialisation de l'école qui perpétue les différences entre communes riches et pauvres... La crise de l'éducation nationale se poursuit malgré des réformes en trompe l'œil ou tout simplement nocives. Mais rien n'est fait pour vaincre le mal qui ronge l'école de la République, celui-là même qu'elle est censée éradiquer : l'inégalité. Ce n'est sans doute pas un hasard car la destruction de l'enseignement public fait saliver bien des intérêts privés qui devinrent sous ce champ de ruines, une mine d'or.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



**"CHARENTON AMBITION"
DROIT DE PAROLE BAFOUÉ !**

L'article 6 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal relatif aux questions orales autorise tout conseiller municipal à poser oralement une question après l'ordre du jour, celle-ci devant parvenir par mail entre autre au plus tard la veille de la séance.

Nous avons fait parvenir notre question sur la pose éventuelle d'une antenne à Bercy le mardi 24 juin 2014 à 20h22, veille du conseil municipal du mercredi 25 juin 2014 dans le respect STRICTO SENSU du Règlement Intérieur.

Et pourtant, la parole ne nous a pas été donnée pour lire cette question en séance !

Le sujet a retrouvé l'intérêt dont il doit faire l'objet puisque qu'un dossier de 4 pages lui fut consacré dans le Charenton Magazine n° 192...paru 15 jours plus tard !

Le Mardi 24 juin 2014 20h22, Chantal GRATIET <chantalgratiel@yahoo.fr> a écrit :

Voici le sujet que Charenton Ambition souhaite voir aborder au conseil municipal du mercredi 25 juin 2014 :

Le dimanche 18 mai 2014, une immense grue a bloqué le rond point de la place de l'Europe. Selon les ouvriers qui ont été interrogés, il s'agirait de la pose d'un amplificateur d'ondes pour l'émission radio locale située sur l'hôtel des.

Les parents d'élèves de l'école primaire Robert Debré ont manifesté leur

inquiétude face à ces travaux annonçant la pose d'une antenne relais à

été placé sur l'immeuble situé en face de l'école (ex: 2,4,6 rue Roger Grevet).

Comme il semble impossible de s'opposer légalement à l'installation de cette antenne, les

parents d'élèves ont obtenu de Monsieur le Maire la réalisation de relevés pour pouvoir

contrôler le niveau actuel de puissance des ondes électromagnétiques dans le quartier,

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- de septembre à décembre 2014 pour les jeunes garçons et filles nés en septembre 1998,
- d'octobre 2014 à janvier 2015 pour ceux nés en octobre 1998,
- de novembre 2014 à février 2015 pour ceux nés en novembre 1998.

Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri

de 8h30 à 11h45 - Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Chloé KRÄMER
Ozana HORVAT
Juliette DROUARD
Noam HALIMI
Emi STUPPA MANO
Luka STUPPA MANO
Lilou AYMÉ
Solal RIMBAUD
Noam BENOIST
Julia TAURINES
Luca ILUT
Kalim DAMANI
Axel CLEMENT-LACROIX
Yüna GAUTIER
Salimatou BALDE
Sacha GANEM
Samuel MAGUIN
Kenza ERRAS
Ayad BRAYE ZARIF
Wael DJEDID
Olivia MONTALI
Kelly-Anne KIMAKA
Jeanne ANDRIEUX
Mellina AHMED-BELKACEM
Coralie GUYOT
Oura TANDIA
Joey BENHAMOU
Célestine ORSINI
Taïrys BAKER SYLLA
Lyel ZRIBI
Enzo ALBOINI MIRANDA

MARIAGES

Avec tous nos voeux de bonheur

Zélie CONGE et Jean-Luc MÉNARD
Dalila HABBAS et Kaled ZOUAK
Laurie LECOUSTEY et Cyriac FARGES
Siham GHELIMA et Mohamed HOUHOU
Muriel LÉVÈQUE et Xavier EGRON
Elodie CHOUKROUN et Yoan BALOUKA
Sandrine LE GUILLOU et Sébastien LAHUSSE
Marie LE TERRIER et Bruno
Ho KHEANG et Stéphane BARRAULT
Véronique PHAM et Vincent ROLLAND de
CHAMBAUDON d'ERCEVILLE
Déborah ROZENKER et Régis FORGEOT
Mitra MOINFAR et Arnaud MERLE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Christiane SGUBBA veuve MOKRANI
César ROSI
Liliane COMMANDOUX veuve CHAPELIER
Marinette RIBOT
Josiane PROST
Raymond ELKIN
Yamna ZRIHEN veuve OHAYON
Rolland PARIENTE
Renée CONTÉ
Chantal MARSALEIX
Jeannine BRUNET veuve THIBAUT
Jean-Luc YANG
Suzanne ORTOLA veuve EVRARD
Yolande MARTINEZ
Catherine JACQUOT
Sergine GOUJON veuve BULLE



HOMMAGE DÉCÈS DU PRÉFET JEAN AMET

Nous avons appris avec tristesse durant le mois d'août la disparition de M. Jean Amet.

Ce dernier avait fait toute sa carrière dans l'administration préfectorale. Il avait notamment été Préfet de Franche-Comté, du Doubs, de Basse-Normandie et du Calvados. Mais il était surtout connu des Charentonnais

pour avoir présidé durant de longues années l'association des amis de la Chapelle de Conflans, contribuant, aidé de son épouse Françoise, à restaurer la Chapelle et à lui redonner tout son lustre grâce à l'organisation de nombreux concerts. Jean Amet avait, il y a quelques mois, quitté Charenton pour se retirer sur la Côte d'Azur à Antibes. A son épouse et à sa famille, la rédaction du Charenton magazine présente ses très sincères condoléances, saluant la mémoire d'un homme tout simplement remarquable.



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé GICQUEL

1^{er} Maire adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de l'administration générale
hgicquel@charenton.fr

Marie-Hélène MAGNE

Maire adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé de l'économie, de l'emploi, des relations avec les grandes entreprises et du soutien juridique et administratif aux associations
psegalat@charenton.fr

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret
dehout@charenton.fr

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Valérie FRUAUT

Maire adjoint chargé des activités et événements culturels
vfruaut@charenton.fr

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité
jcron@charenton.fr

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON

Maire adjoint chargé de la petite enfance et de l'aménagement urbain
ccampos@charenton.fr

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public
pturano@charenton.fr

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué, Président de la Commission d'Appel d'offres, chargé des DSP (délégations de service public) et de la commande publique
pmiroudot@charenton.fr

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social, de la santé, des personnes handicapées et dépendantes et de la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Jean-Marc BOCCARA

Conseiller municipal délégué chargé des animations de la ville
jboccara@charenton.fr

Sylvain DROUVILLE

Conseiller municipal délégué chargé du logement et de l'habitat social
sdrouville@charenton.fr

Clotilde CERTIN

Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse
ccertin@charenton.fr

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles
vlyet@charenton.fr

André ROURE

Conseiller municipal délégué chargé des relations avec les syndicats intercommunaux et les partenaires institutionnels de la ville
aroure@charenton.fr



SANTÉ

PERMANENCES PHARMACIES

• Dimanche 7 septembre

Pharmacie CASTRO
58bis, quai des carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 14 septembre

Pharmacie MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 21 septembre

Pharmacie CENTRALE
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 28 septembre

Pharmacie BUKUDJIAN
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

Centre Anti-poison

Hôpital F. Widal
200, rue du Fg Saint-Denis - Paris 10^e
Tél. 01.40.05.48.48

Collecte sélective

- Les containers verts (ordures ménagères) lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
 - Les containers marrons (multi-matériaux) mardi et vendredi
 - Les containers bleus (verre) vendredi
 - Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques mardi
- Les encombrants doivent être sortis le lundi, à partir de 19h30, sous peine d'amende.

OFFICIEL

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **lundi 15 septembre 2014 à partir de 19h**.

BIENVENUE À

• Le Docteur Emmanuel Belhassen, chirurgien-dentiste, exerce depuis le mois d'août dernier au 93, rue de Paris. Il succède au Docteur Dominique Plantefol qui a pris sa retraite. Tél. 01.43.68.53.40.

• Infirmière diplômée d'Etat, Corine Smadja est aussi naturopathe. Elle propose une prise en charge par des méthodes naturelles et des massages.
www.santenaturopathie.sopixi.fr
Tél. 06.20.92.17.99.

• Centre médico-dentaire des Berges de Charenton - 39, quai des Carrières
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h. Tél. 01.43.96.93.10.

JOURNÉES EUROPÉENNES du

20 ET 21
SEPTEMBRE 2014
CHARENTON • SAINT-MAURICE

Patrimoine



► Projections

► Visites libres
et commentées

► Balade historique

► Concerts d'orgue

► Chorale

► Conférence

